

## TERRIBLE CATASTROPHE

Un effroyable accident vient mettre fin à la course d'automobiles de Nashville

## QUATRE CHAUFFEURS SONT TUES

L'accident a été causé par un défaut dans une des roues de l'une des machines.

Nashville, Tenn., 1er. — La course d'automobiles de la Fête du Travail, qui a lieu chaque année sur les terrains de l'exposition de l'Etat s'est terminée aujourd'hui par un terrible accident. Quatre des six automobiles qui ont pris part à la course de vingt-cinq milles ne sont plus qu'un amas d'acier tordu et de bois mis en pièces. Cinq mille personnes, assises dans la grande estrade ont été témoins du terrible accident dans lequel quatre hommes ont perdu la vie et deux s'en sont tirés avec des blessures graves. Quatre n'ont pas même reçu une égratignure. Deux des automobiles allaient à une vitesse de 60 milles à l'heure lorsque l'accident eut lieu.

Les morts sont : John W. Shenill, chauffeur de la machine Buick No 3 ; Thos. B. Bridges, mécanicien de la même machine ; William Shenod, chauffeur de la machine Stutz No 8 ; Gooch Brown, mécanicien de cette machine. Tous demeurant à Nashville.

Les six automobiles allaient à toute vitesse, lorsque Clyde Donovan, qui conduisait une Studebaker "whisk-broom" sentit fléchir la roue droite à l'avant. Comme il était à quelques verges avant les autres, il se dirigea sur la clôture, mais il ne put arrêter à temps et les débris de la clôture vinrent tomber dans le chemin. La machine Mercer No 2 passa. La machine Stutz essaya de passer mais elle capota, lançant ses occupants en l'air. La Buick tourna à l'envers immédiatement après la machine Stutz.

## LES BANDITS EN AUTOMOBILE

Six individus blessent un chauffeur et s'emparent de sa voiture.

Paris, 1er. — Un vol d'automobile, dont les circonstances rappellent les sinistres exploits de la bande tragique Garnier, Bonnot, etc., a été commis à midi et demi, rue de Hainaut, près des Buttes Chaumont. Six individus hâlés, vers midi, un chauffeur et se faisaient conduire rue du Hainaut.

Arrivés à destination, l'un d'entre eux, qui était assis à côté du chauffeur, assésa à ce dernier un formidable coup de poing, puis, aidé de ses complices, le projeta sur la chaussée.

Un des bandits prit aussitôt la place du chauffeur et l'automobile démarra à toute allure, prenant la direction de la rue d'Allemagne.

La rue du Hainaut, en cet endroit, est déserte et bordée de terrains vagues ; personne ne put donc venir au secours du malheureux chauffeur, qui fut relégué que quelques minutes après.

Le signalement de la voiture et des bandits fut de suite téléphoné aux portes les plus proches, mais il est probable que les bandits devaient déjà avoir franchi les fortifications.

## A LA COMEDIE FRANÇAISE

Le plafond d'Albert Besnard

Paris, 31. — Le Théâtre-Français, qui avait été fermé tout l'été, pour permettre à M. Albert Besnard, l'artiste bien connu, de peindre le plafond qu'il avait projeté depuis longtemps, sera réouvert le 1er octobre. Le troupe quittera alors l'Opéra-Comique, qui lui avait donné l'hospitalité et où elle avait établi ses quartiers temporaires.

Le public parisien attend avec anxiété de pouvoir juger cette nouvelle oeuvre d'art effectuée dans le théâtre de Molière. Les privilèges qui ont été admis à la loi déclarent qu'il est un des plus beaux de l'époque.

Par une heureuse inspiration, l'artiste a reproduit dans "La Tentation du Paradis terrestre", laquelle, au dire de tous les critiques, est bien l'origine toutes les comédies et tragédies humaines.

Adam et Ève sont représentés au pied du pomier fatal. Près d'eux, un serpent à tête humaine offre la pomme à la mère de l'humanité.

Les figures des quatre plus grands artistes français, d'Apollon, des neuf muses et la représentation symbolique des heures encadrent admirablement le tout.

Pendant l'exécution du plafond en question, on a refusé presque en entier l'intérieur du théâtre. Ce dernier travail n'est pas absolument achevé et on ignore s'il le sera à la réouverture.

Namur, 1er. — Les grandes manœuvres s'effectuent par une chaleur intolérable. De nombreuses insolations se sont produites ; plus de 13 soldats ont été transportés d'urgence dans les différents hôpitaux.

## LES ORAGES EN FRANCE

De tous côtés on signale des détrophées Dardnell.

Paris, 1er. — Après une longue période de chaleur et de sécheresse, de violents orages sont signalés de tous les points de la France.

Les plus violents ont éclaté dans le sud et dans le centre ; dans beaucoup d'endroits les récoltes sont totalement perdues.

A Montauban, à Agen, à Pau, de véritables cyclones se sont déchaînés ; plusieurs personnes ont été tuées ou blessées par la foudre.

A Arras et à Beauvais, la foudre est tombée en plusieurs endroits ; les dégâts sont considérables.

A Paris, les violentes pluies tombées ces jours derniers ont causé un éboulement sur la rive gauche, dans les chantiers du Métropolitain.

La chaussée s'est affaissée sur une quinzaine de mètres et un grand immeuble menace de s'écrouler.

Par mesure de précaution, M. Hennion, préfet de police, a donné l'ordre aux locataires de quitter immédiatement la maison.

## MORT DE M. COUTANT

Le député-maire d'Ivry souffrait d'une bronchite.

Paris, 1er. — Une dépêche d'Aurillac annonce la mort de M. Coutant, député et maire d'Ivry-sur-Seine.

M. Coutant souffrait d'une bronchite contractée au mois de mars au cours d'une cérémonie officielle. Il partit seul, il y a quelques jours pour Aurillac, espérant que le bon air du Cantal le remettrait ; mais son état s'est subitement aggravé et les dépêches reçues dimanche dernier par sa famille étaient si alarmantes que Mme Coutant avait pris immédiatement le train avec l'aîné de ses fils pour se rendre au chevet du malade.

M. Jules Coutant était né le 21 mai 1854. Ancien ouvrier mécanicien, il avait été élu député pour la première fois en 1893.

## POLONAIS ET ALLEMANDS

LA RECEPTION FAITE AU KAISER A ETE PLUS QU' FROIDE.

Berlin, 1er. — Bien que la majorité de la presse allemande ait gardé un silence discret à ce sujet, on sait maintenant que la visite faite par l'empereur à Posen, pour la dédicace du nouveau château royal, a été fort mal accueillie des Polonais.

Malgré tout ce que les autorités avaient fait pour arranger les choses, les Polonais restèrent en dehors de toutes manifestations et abandonnèrent à la population allemande le soin des réjouissances publiques.

Les banquets polonais les plus importantes, les maisons de commerce, les hôtels refusèrent de s'y associer, même par le plus petit drapeau, et les membres de la municipalité s'opposèrent à toute participation aux différentes fêtes publiques.

Un petit marchand qui, par imprudence, avait décoré le devant de son magasin, eut sa vitrine brisée la nuit suivante. Un grand nombre de nobles polonais, qui avaient accepté l'invitation de dîner au château royal, furent entourés et bafoués dans les rues, et une dame de l'aristocratie, la comtesse Zietem, reçut en pleine figure un pot d'étain rempli d'eau.

Il fut nécessaire de cacher certains détails fournis par la police pour empêcher d'autres désordres.

Ces nouveaux incidents ont eu comme raison directe les grandes difficultés du problème polonais et l'antipathie qui semble s'accroître dans les parties non allemandes de la province de Posen.

Les efforts des autorités prussiennes pour régler la question, par une colonisation allemande policière et systématique, n'ont servi qu'à aggraver les choses. Le seul résultat de ce qu'on appelle un acte d'expatriation a été d'indisposer les Polonais au plus haut degré.

L'empereur, dans ce voyage, était accompagné de l'impératrice.

Le fait que les Polonais ne se sont pas montrés du tout apaisés par ces démonstrations est qu'ils ont été déçus par les chefs politiques allemands qui, loin de régler la question, la rendent de plus en plus difficile à résoudre.

## LA CANDIDATURE DIAZ

Les prochaines élections présidentielles au Mexique.

(Service spécial)  
Londres, 1er. — Le général Félix Diaz arrivé récemment du Canada, a dit, ce matin aux membres de l'Association de la presse : "Le suis maintenant définitivement un candidat à la présidence du Mexique."

"Mes amis, au Mexique travaillent en ma faveur, continue-t-il. Malheureusement à cette distance il m'est impossible d'agir avec force mais j'attends les instructions qui pourront faciliter les événements."

"Même, si je recevais l'ordre d'aller au Japon, il n'est pas sûr que je m'y rendrais. Ma manière d'agir dépendra des événements futurs au Mexique."

Apparemment général Félix Diaz semble satisfait du cours des événements au Mexique. Il a ajouté que la lutte de Huerta pour la candidature à la présidence entravée par la constitution mexicaine, avait été des plus correctes, et alors qu'il était encore un représentant officiel du gouvernement mexicain, cette raison, a-t-il déclaré, la seule empêchée de discuter le message du président Wilson ou les ré-

ponses du Mexique.

## QU'EN SORTIRA-T-IL ?

C'est aujourd'hui que le juge Hutchison doit se prononcer sur le bref d'habes Corpus à propos de Thaw

## LES CONJECTURES VONT LEUR TRAIN

Les procédures auront lieu à huis-clos. L'avocat Jerome reçoit un grand nombre de lettres anonymes

Sherbrooke, 1. — A moins que M. le juge Hutchison ne change d'opinion d'ici à demain, les procédures de l'habes corpus, dans la cause de Thaw auront lieu à huis-clos. Il ne sera pas permis même à William Tra-

Jerome, chef des avocats représentants l'Etat de New-York, de pénétrer dans la chambre. Le juge Hutchison a annoncé qu'il en serait ainsi ce soir.

Sa Seigneurie a déclaré avoir examiné l'affaire avec attention et y a l'affluence énorme qu'il y a dans Sherbrooke, à cause de l'exposition, ainsi que la sympathie que la population manifeste pour Thaw, que l'on applaudit comme un héros, mercredi dernier, elle a décidé qu'il était plus sage d'exclure les spectateurs. D'après les préparatifs faits ce soir, les représentants de la presse ne seront pas admis non plus.

Thaw sera amené au palais de justice dans une voiture fermée sous la garde du gouverneur Laforce.

La procédure qui aura lieu en chambre sera brève. Le juge peut juger de trois manières. Il peut remettre l'audition de la cause à une date ultérieure et demander aux deux parties de soumettre un dossier ; il peut ordonner l'émission du bref, qui rendra la liberté à Thaw et le rendra susceptible d'être arrêté par les officiers de l'Immigration, ou il peut être renvoyé en prison jusqu'au prochain terme des Assises Criminelles.

Le fait que le juge Hutchison siège en Chambre fait naître un problème que personne n'ose solutionner, ce soir. Si l'émission du bref est permise et Thaw remis en liberté, est-ce que les officiers du ministère de l'Intérieur ont le droit d'entrer dans la chambre du juge et de faire l'arrestation ? E. Blake Robertson, assistant-surrégent de l'Immigration, est ici prêt à prendre charge de Thaw aussitôt qu'il sera libéré. C'est lui qui doit résoudre la question. Il se postera dans le couloir du palais de justice, à proximité des appartements du juge Hutchison, avec deux de ses assistants.

Ceux qui ont suivi toutes les péripéties de la cause parlent ce soir. Les paris étaient de un contre deux en faveur du renvoi du bref. Toutes les prédictions font sourire l'avocat Jerome.

Nous aurons Thaw, dit-il, "peut-être pas demain, mais nous finirons par l'avoir."

Jerome a reçu plusieurs lettres de menaces depuis son arrivée, mais il ne les a pas rendues publiques ; la plupart étaient écrites par des insensés ; l'une venant de Chicago, cependant, avait un ton sinistre. Bien que ne s'occupant pas de ces missives, il en a reçu des milliers durant le procès de Thaw à New-York ; Jerome est gardé constamment par des détectives au service de l'Etat de New-York.

Cet après-midi un fou a essayé de pénétrer dans sa chambre, mais il fut évincé. Après avoir attendu pendant une demi-heure, dans le couloir, il partit.

Thaw a envoyé, aujourd'hui, aux kiosques des hôpitaux protestants et catholiques de l'Exposition de Sherbrooke, un chèque de cinquante dollars. En résumé, il a passé une journée tranquille, ne recevant que quelques visiteurs.

Sherbrooke, 1. — Le constable Boudreau, de Coaticook, qui craignait toujours une poursuite pour fausse arrestation, dans l'affaire Thaw, pourra désormais dormir sur ses deux oreilles. En effet, samedi soir devant notaire, Harry Thaw s'est désisté de toutes les réclamations qu'il pourrait faire si jamais il est libéré.

M. W. K. McKeown, l'un des avocats de Thaw a déclaré, dimanche soir, à ce propos :

"M. Boudreau agit pour les autorités lui-même. Je ne sais pas quels sont les motifs de New-York et non les raisons les autorités américaines peuvent avoir à plaider. Ceux qu'il invoquent ne sont pas assez graves pour usurper les droits de Thaw. Même si Boudreau craignait une poursuite en dommages il n'aurait pas intérêt à agir ainsi."

M. Boudreau essaie de livrer Thaw à ses adversaires.

L'habes corpus n'est pas institué pour sauver un homme de dommages intérêts. Mais même si Boudreau les craignait il ne peut plus invoquer ce prétexte car il a maintenant un acte authentique émané de Thaw pour l'en garantir."

M. McKeown cite ensuite la décision du juge Glubensky, mercredi dernier. "Si le prisonnier est détenu illégalement il a le droit de demander l'habes corpus ; on ne peut lui refuser ce droit ; mais personne ne peut le forcer à le demander."

M. McKeown prétend aussi que l'acte de Boudreau est ultra vires.

Il croit que toutes les plaidoiries se feront autour de ce point : Boudreau a-t-il le droit de demander un bref d'habes corpus en faveur de Thaw. Le fait que le bref a été émis ne veut pas dire que Boudreau a le droit d'amener Thaw devant la cour sur un tel bref, car le juge était obligé d'é-

## LE "DUPUY-DE-LOME"

Le Pérou l'a acheté à la France, mais ne l'a pas payé.

Paris, 1. — L'ancien croiseur cuirassé "Dupuy-de-Lôme" rebaptisé "Commandant-Aguirre" est toujours ancré à Lorient comme en 1911, époque où le gouvernement péruvien consentit à son acquisition pour la somme de \$75,000. On le détient maintenant pour dette, le Pérou n'ayant jamais effectué le moindre paiement à cet effet.

Des centaines de Péruviens sont venus des côtes lointaines du sud de l'Amérique pour prendre possession du "Dupuy-de-Lôme" et regagner ainsi leur pays sur le susdit bateau ; ils sont maintenant sans aucun bateau, et sans possibilité de retourner chez eux. Soit pour raison ou nécessité les sommes destinées à leurs émoluments aussi bien que les \$75,000 prix du bateau.

Deux bateaux montés par la police font la garde autour du vieux croiseur pour empêcher son enlèvement. Le bateau lui-même appartient au ministère français de la marine.

Voilà deux ans que le marobé a été conclu, et le ministère de la marine commence à douter de la bonne foi des Péruviens.

Quand les marins péruviens vinrent il y a quelque temps pour en prendre possession, on en avait déjà exigé le paiement et le ministère de la marine leur fit savoir que le bateau ne partirait pas aussi longtemps que la dette ne serait pas acquittée. C'est à peine si les \$75,000 représentent le prix de la partie métallique du susdit bâtiment.

On a fait le possible pour assurer le retour des Péruviens, attendu que la dette ne semble pas devoir être payée. Le ministre du Pérou refuse d'avancer les frais de transport aussi longtemps que la question ne sera pas réglée. D'un autre côté, les Péruviens sont sans ressources aucunes et vivent de la générosité des habitants. Ils demandent à grands cris leur rapatriement.

On a fait le possible pour assurer le retour des Péruviens, attendu que la dette ne semble pas devoir être payée. Le ministre du Pérou refuse d'avancer les frais de transport aussi longtemps que la question ne sera pas réglée. D'un autre côté, les Péruviens sont sans ressources aucunes et vivent de la générosité des habitants. Ils demandent à grands cris leur rapatriement.

On a fait le possible pour assurer le retour des Péruviens, attendu que la dette ne semble pas devoir être payée. Le ministre du Pérou refuse d'avancer les frais de transport aussi longtemps que la question ne sera pas réglée. D'un autre côté, les Péruviens sont sans ressources aucunes et vivent de la générosité des habitants. Ils demandent à grands cris leur rapatriement.

On a fait le possible pour assurer le retour des Péruviens, attendu que la dette ne semble pas devoir être payée. Le ministre du Pérou refuse d'avancer les frais de transport aussi longtemps que la question ne sera pas réglée. D'un autre côté, les Péruviens sont sans ressources aucunes et vivent de la générosité des habitants. Ils demandent à grands cris leur rapatriement.

## PAS TENDRE POUR CARNEGIE

LES FEUILLES NATIONALISTES ALLEMANDES BLAMENT DE MILLIONNAIRE ET SE MOQUENT DU CONGRES DE LA PAIX.

Berlin, 31. — L'ouverture du Palais de la Paix, à La Haye, n'excite qu'un léger intérêt. Les feuilles nationalistes allemandes blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

Les nationalistes allemands blament de millionnaire et se moquent du Congrès de la Paix.

(Suite à la page 5)

## La Cigarette Egyptienne Parfaite

# Maspero Frères

## Caire, Egypte

No. 22, Bouts unis . . .	10 pour 15c
No. 31, Bouts en liège . . .	10 pour 15c
No. 37, Bouts unis . . .	10 pour 25c
No. 41, Bouts unis . . .	10 pour 50c

Les cigarettes Maspero sont universellement reconnues comme étant les Cigarettes Egyptiennes les plus parfaites sur le marché. Elles sont fumées dans l'univers entier.

## ARRESTATION D'UN ESPION

Un scandale militaire au 17e d'artillerie à Versailles.

(Service spécial)

Versailles, 1. — Un affaire d'espionnage dans laquelle des sous-officiers du 17e régiment d'artillerie seraient compromis, a amené l'arrestation du maréchal des logis Georges Guen. Celui-ci aurait fait des aveux complets.

Des lettres chiffrées compromettantes ont été, dit-on, trouvées en la possession de Guen. Une femme serait aussi compromise.

On a fait la recherche du brigadier d'artillerie Mullot, déserteur, qui on soupçonne d'avoir participé au complot.

C'est au gouvernement autrichien que l'espion aurait vendu les plans du plus récent canon français.

M. Etienne, ministre de la guerre, a demandé aux autorités militaires de Versailles un rapport détaillé sur cette affaire, qui a probablement été exagérée.

Versailles, 1. — Le colonel Cheminon, commandant le 11e régiment d'artillerie a longuement interrogé le sous-officier Guen, accusé d'avoir vendu à des agents étrangers des photographies de différentes pièces d'un canon nouveau modèle.

Guen a, pour sa défense, soutenu qu'il n'avait fait ces photographies par curiosité.

Malgré les pressantes questions de son colonel, Guen a refusé de donner les noms des correspondants étrangers à qui il a envoyé ces photographies.

La gendarmerie recherche activement le brigadier déserteur Mullot, que l'on soupçonne être le complice de Guen.

## SANGLANT COMBAT

Une bande de bohémiens errants provoque un grave incident à Lunel.

Montpellier, 30. — Une bande de 150 romaniels a attaqué aujourd'hui quelques habitants de la ville de Lunel (Hérault) avec fusils et revolvers.

La gendarmerie se précipita sur les bohémiens. Une lutte terrible en résulte, dans laquelle deux gendarmes furent tués et deux autres sérieusement blessés.

Les bohémiens se défendait avec tant de force qu'ils réussirent à tenir tête à un détachement de 16 escadron du train, qui tient garnison à Lunel. Quand ils prirent la fuite, ils laissent un bon nombre de blessés.

L'attaque avait commencé à la suite d'un malentendu entre les bohémiens et les habitants de Lunel.

Montpellier, 1. — Les bohémiens, qui s'étaient enfuis après avoir tué deux gendarmes et blessé deux autres ont été capturés, après une ardue poursuite, par le 16e escadron du train des équipages, fortement renforcé par des gendarmes envoyés de notre ville.

Les romaniels, devant le nombre et la menace des carabines et des revolvers, furent obligés de se rendre.

Les romaniels arrêtés sont au nombre de 130, et ont sous bonne escorte qu'ils ont été conduits en prison.

Les gendarmes et les soldats ont eu beaucoup de peine à protéger leurs prisonniers contre la fureur de la foule, qui poussait des cris de mort et voulait qu'on les lui abandonne.

## LA BULGARIE AUX ABOIS

ELLE SE VOIT OBLIGEE DE NEGOCIER AVEC LA TURQUIE.

Londres, 1er. — L'orgueilleuse Bulgarie a été obligée de baisser pavillon et a ouvert des négociations avec la Turquie, au sujet de la reddition d'Andrinople. Cette décision fut prise suivant un rapport d'un correspondant du "Times" à Sofia, à la réunion du cabinet où les chefs de l'opposition avaient été invités.

On a admis de part et d'autre que la seule façon d'empêcher une invasion des Turcs en Bulgarie, à laquelle ces derniers ne sont nullement préparés.

La Turquie a promis aux puissances d'évacuer le territoire compris à l'ouest de la rivière Maritza, mais les parties de la Thrace et celles situées à l'est de la susdite rivière, donneront lieu comme Andrinople aux mêmes sujets de négociations.

Constantinople, 1er. — Le gouvernement turc a été officiellement informé aujourd'hui que la Bulgarie se préparait à envoyer des plénipotentiaires à Constantinople pour régler tous différends en suspens entre les deux nations aussitôt qu'on leur accorderait toutes facilités de déplacement par voie de terre.

Constantinople, 1er. — Les envoyés du gouvernement bulgare ont notifié à la Turquie que la Bulgarie était prête à entrer en négociations avec la Porte, pour ce qui concernait la reddition d'Andrinople et ses conséquences.

La Turquie réclame maintenant les villes d'Artakoi et de Demotica comme devant être comprises dans la ligne frontière. Toutes deux sont situées en deça de la rivière Maritza, et les Turcs objectent qu'elles sont absolument utiles à la défense d'Andrinople.

Rome, 1er. — Une mission turque est arrivée ici pour mettre sous les yeux du gouvernement italien les preuves recueillies depuis la visite de la mission à Paris, montrant le désir unanime des habitants d'Andrinople de demeurer sous la domination turque.

Salonique, 1er. — Une colonne de cavalerie turque s'avance sur la ville de Xauthi. La garnison bulgare s'est retirée.

## L'AFFAIRE DU LAC DE COME

Charlton subit son interrogatoire préliminaire.

Come, Italie, 1er. — Porter Charlton, le jeune américain qui a été récemment extradé des Etats-Unis, pour subir son procès sous l'accusation du meurtre de sa femme, en 1910, a subi un long interrogatoire préliminaire.

Le juge Rognoni, juge d'instruction Signor Mellini, avocat de Charlton et Signor Vitelli, l'interprète officiel se sont rendus au palais de justice ce matin.

Le résultat de cet interrogatoire est tenu secret. Le procès aura probablement lieu en novembre.

## LE PORT D'ANVERS

Anvers, 1er. — En vue de l'ouverture prochaine du canal de Panama, les associations commerciales ont demandé énergiquement au gouvernement de hâter les travaux d'agrandissement du port, votés en 1905. On lui a fait remarquer spécialement que le nouveau canal donnerait au commerce d'Anvers, une grande extension, et on a attiré son attention sur l'état déplorable du port actuel, peu fait pour favoriser le développement commercial.

## LA CRISE MEXICAINE

Ce qu'on en dit à Paris

Paris, 1er. — Le message du président Wilson, sur la situation mexicaine a produit en France un désappointement général car forçant les citoyens des Etats-Unis à fuir le Mexique il ne suggère rien de pratique, aucune solution au problème.

Les journaux cherchent à savoir si oui ou non la situation mexicaine est si mauvaise que le pensent les Etats-Unis ; ils considèrent les déclarations de M. Gamboa comme pleines de force et de logique.

Le "Temps" répète encore que le général Porfirio Diaz a été la victime des financiers américains qui furent mécontents de voir les chemins de fer du pays devenir nationaux et les concessions de pétrole accordées à des syndicats anglais, et il ajoute que le président Huerta continue la politique de Diaz, alors que Carranza est à même de poursuivre celle du dernier président Madero. Le journal qui attribue l'histoire aux patriotes mexicains, conclut en disant que les Etats-Unis devraient montrer une neutralité absolument désintéressée et effective en s'opposant à certaines intrigues et en permettant à la révolution de finir naturellement par la paix.

"L'Information", journal financier, juge les plans du président Wilson fort vagues ; ce dernier, dit-il, ne doit pas s'attendre à ce que Huerta se destitue lui-même pour plaider à une république voisine. "L'Information" considère les déclarations de M. Gamboa, ministre des affaires étrangères, comme inacceptables. Une guerre ne sera pas le résultat de la crise mortelle qui vient d'être atteinte mais de graves troubles diplomatiques et économiques compromettent alors les intérêts au Mexique.

Le conseil donné aux Américains de quitter le Mexique semble plutôt amusant, ajoute "L'Information".

Si M. Wilson espère que l'on approuvera ce boycott chinois, on peut demander si une telle aberration sert de style à la diplomatie américaine.

M. de la Barra, choisi pour le poste de ministre du Mexique à Paris, et qui est ici depuis plusieurs jours sera reçu officiellement comme ministre du Mexique par M. Poincaré, à son retour de ses vacances d'été.

La république française ayant déjà reconnu Huerta ne trouve aucune raison valable pour refuser son envoi, spécialement parce que M. de la Barra, croit-on, est l'un des candidats à la présidence mexicaine, que le président Wilson se refusait pas d'accepter.

## &lt;



# Chronique des Sports

# CARTES Professionnelles

## LES ROYALS A ROCHESTER

Nos pros ont été défaits dans les deux joutes d'hier. — Almeida s'est distingué.

### PARTIES DU LUNDI

Rochester, 1er. — Les Rochester ont défait les Montréal dans les deux joutes d'aujourd'hui. Almeida, le joueur Cubain, a brillé pour les visiteurs dans les deux joutes.

Voici les scores détaillés :

ROCHESTER					
	Ab	R	H	Po	A E
Priest r	3	1	2	2	1
Breen 2b	5	0	1	2	0
Smith lf	4	1	2	3	0
Simmons lb	4	1	2	11	0
Devlin 3b	3	0	1	3	0
Martin ss	4	0	2	3	0
Paddock cf	3	1	0	1	0
Jacklitch c	3	1	1	2	1
Keefe p	4	0	0	1	3
Totaux	31	4	9	27	16

### MONTREAL

MONTREAL					
	Ab	R	H	Po	A E
Almeida 3b	2	1	1	4	0
Esmond ss	3	0	1	1	0
Demmitt lf	4	0	1	2	0
Leininger cf	3	0	1	3	2
Deininger cf	4	0	0	2	0
Miller lb	4	0	2	5	0
Howley x	0	0	0	0	0
McGraynor r	3	0	1	0	0
Madden c	4	1	2	6	3
F. Smith p	2	1	0	2	1
Yeager xx	1	0	0	0	0
Totaux	30	3	8	24	10

A x couru pour Miller à la 9<sup>me</sup>.

x A frappé pour Smith à la 9<sup>me</sup>.

Montréal... 02010000-3

Rochester... 0210010x-4

2 buts, Lennox. Sac hits, F. Smith, Almeida, Esmond, McGraynor. Buts volés, Priest, Jacklitch, 3. Jeux doubles, Lennox. Buts sur erreurs, Rochester. 2. Buts sur balles, sur Keefe, 2, sur Frank Smith, 4. Struck out, par Keefe, 2; Smith, 5. Laissez sur les buts, Rochester, 8; Montréal, 10. Temps 1.42. Umpires Halligan et Mullin.

### 2<sup>ème</sup> partie :

### MONTREAL

MONTREAL					
	Ab	R	H	Po	A E
Almeida 3b	2	1	1	3	1
Esmond ss	5	0	1	1	0
Demmitt lf	4	0	1	2	0
Leininger cf	3	0	1	3	2
Deininger cf	4	0	0	2	0
Miller lb	4	0	1	6	1
McGraynor r	4	1	2	0	0
Madden c	4	0	0	6	0
Mason p	3	0	0	0	2
Yeager x	1	0	0	0	0
Totaux	34	2	7	27	6

### ROCHESTER

ROCHESTER					
	Ab	R	H	Po	A E
Priest r	4	0	0	3	0
Breen 2b	3	0	1	2	0
Smith lf	3	0	1	2	0
Simmons lb	4	0	1	7	2
Devlin 3b	4	2	1	2	1
Martin ss	4	1	1	3	1
Paddock cf	3	0	0	1	0
Williams c	3	1	2	6	0
Hughes p	2	0	0	1	2
Totaux	30	3	6	27	11

Montréal... 10000001-2

Rochester... 0102000x-3

Home run, Almeida. Sac hit, Hughes Almeida. Buts volés, Martin, Devlin. Buts sur erreurs, Rochester, 1; Montréal, 1. Laissez sur les buts, Rochester, 7; Montréal, 9. Struck out par Mason 6; par Hughes 5. Temps 1.45. Umpires Mullen et Halligan.

### A PROVIDENCE

1<sup>ère</sup> partie :

Providence... 00104000x-5 8 2

Jersey City... 10300000-4 7 2

Bailey et Onslow; Thompson, Cooney et Blair.

2<sup>ème</sup> partie :

Providence... 00110400x-6 12 1

Jersey City... 00000020-2 6 1

Reisigl et Kocher; Verbon et Blair.

### A BALTIMORE

1<sup>ère</sup> partie :

Newark... 00010011-3 12 2

Baltimore... 00000020-2 4 3

Barger et Higgins; Danforth, Roth et Egan.

2<sup>ème</sup> partie :

Baltimore... 00000624x-12 14 0

Newark... 00000020-2 6 2

Russell et Egan; Hall, Curtis et Higgins.

### PARTIE DE L'APRES-MIDI

A Buffalo —

Buffalo... 000000000-0 8 3

Toronto... 40000100-5 9 2

Matteson, Prill et Gowdy; Lush et Graham.

### PARTIES DE SAMEDI

1<sup>ère</sup> partie :

Jersey City, 5; Montréal, 8.

2<sup>ème</sup> partie :

Jersey City, 2; Montréal, 7.

1<sup>ère</sup> partie :

Toronto, 3; Baltimore, 9.

2<sup>ème</sup> partie :

Baltimore, 1; Toronto, 5.

1<sup>ère</sup> partie :

Buffalo, 1; Newark, 4.

2<sup>ème</sup> partie :

Buffalo, 5; Newark, 0.

Providence, 2; Rochester, 6.

## LES LIGUES MAJEURES

### LIGUE NATIONALE

#### PARTIES DU SAMEDI

New-York, 6; Philadelphie, 8. St-Louis, 4; Cincinnati, 7. Chicago, 1; Pittsburg, 3. Boston, 13; Brooklyn, 0. 2<sup>ème</sup> partie — Boston, 1; Boston, 6.

#### PARTIES DE DIMANCHE

A Cincinnati — St-Louis, 5; Cincinnati, 10. 2<sup>ème</sup> partie — St-Louis, 2; Cincinnati, 8. Pittsburg, 0; Chicago, 10.

#### PARTIES DE LUNDI

1<sup>ère</sup> partie :

Cincinnati... 010000211-5 6 1

Pittsburg... 0000002110-5 11 2

Packard, Brown et Clarke Kling; Adams, Hendrix, Robinson et Simon Gibson.

2<sup>ème</sup> partie :

Cincinnati... 001000000-1 4 2

Pittsburg... 10400000x-5 9 0

Morgan, Johnson, Herbert et Kling McQuillan et Gibson.

1<sup>ère</sup> partie :

Boston... 0000100100-2 11 2

New-York... 0200000001-3 7 1

Hees et Whaling; Demaree et Meyers

2<sup>ème</sup> partie :

Boston... 0000100000000-1 10 1

New-York... 0010000000001-2 10 2

Rudolph et Rariden; Marquard et Meyers.

1<sup>ère</sup> partie :

Philadelphie... 100101300-6 12 1

Brooklyn... 000100010-2 10 1

Seaton et Kilhfer; Walker et Miller

2<sup>ème</sup> partie :

Philadelphie... 000000300-3 8 0

Brooklyn... 100010000-2 8 0

Mayer et Burns; Yingling et Miller, Fisher.

1<sup>ère</sup> partie :

Chicago... 002000000-2 8 0

St-Louis... 100000000-1 6 0

Cheney et Archer; Sallee et Wingo.

2<sup>ème</sup> partie :

St-Louis... 000000200-2 6 0

Chicago... 00002000-2 6 3

Doake et Hildebrand; Pierce et Archer.

### POSITION DES CLUBS

Club	Points
New-York	85
Philadelphie	71
Chicago	67
Pittsburg	65
Boston	54
Brooklyn	52
Cincinnati	52
St-Louis	45

### LIGUE AMERICAINE

#### PARTIES DE SAMEDI

1<sup>ère</sup> partie — Philadelphie, 0; New-York, 5.

2<sup>ème</sup> partie — Philadelphie, 4; New-York, 6.

Détroit, 8; Chicago, 5.

Cleveland, 4; St-Louis, 0.

1<sup>ère</sup> partie — Washington, 4; Boston, 1.

2<sup>ème</sup> partie — Washington, 4; Boston, 0.

#### PARTIES DE LUNDI

1<sup>ère</sup> partie :

Washington... 100000000-1 5 7

Philadelphie... 30001000x-4 6 0

Boehling, Gallia et Henry; Bender et Schang.

2<sup>ème</sup> partie :

Washington... 0020010011-5 8 2

Philadelphie... 0220000002-6 8 1

Johnson et Ainsmith; Brown, Houck Bush et Schang.

1<sup>ère</sup> partie :

Cleveland... 30002010x-6 10 1

Chicago... 000000000-0 3 3

James et O'Neill; Cicotte et Chaik.

2<sup>ème</sup> partie :

Cleveland... 30001030x-7 11 1

Chicago... 000000000-7 3 3

Falkenberg et Carisch; Scitt, White, Lathrop and Kunn.

1<sup>ère</sup> partie :

St-Louis... 100220000-5 9 3

Détroit... 00203500x-10 9 3

Leverenz, Wellman et McAllister; Daus et Stange, McKee.

2<sup>ème</sup> partie :

St-Louis... 000002000-2 8 7

Détroit... 01110010x-5 7 2

Baumgardner et Alexander; Comstock et McKee.

1<sup>ère</sup> partie :

New-York... 000000000 0 4 4

Boston... 12102000x-6 12 1

Schulz et Sweeney; Mosley et Cady.

2<sup>ème</sup> partie :

New-York... 00110010000-3 10 3

Boston... 0210000001-4 10 2

Ford et Sweeney; Collins, Hall, Leonard et Carrigan.

### POSITION DES CLUBS

Club	Points
Philadelphie	83
Cleveland	77
Washington	69
Chicago	63
Boston	61
Détroit	57
St-Louis	48
New-York	42

### ATHLETIQUE

#### BLANCHIT ST-JEROME

St-Jérôme, 2 — Les Athlétiques de Montréal ont remporté une victoire sur le club local par un score de 2 à 0, ce fut un duel de pitcher entre Delage et Crevier, le premier remplaçant le Cubain Tuero à la dernière minute. Score par inning :

R. H. E.

Athlétique... 020000000-3 5 2

St-Jérôme... 000000000-0 3 4

Batteries — Delage et Lamoths; Crevier et Desjardins.

Arbitre — Ed. Clark.

#### WOLGAST DEFAIT AUX POINTS

Oakland, Calif., 1. — Joa Azevedo a gagné aux points aujourd'hui contre Ad. Wolgast sans une rencontre de dix reprises. Azevedo faillit mettre son adversaire hors de combat à la septième ronde.

## TUERO AVEC JERSEY CITY

### Le pitcher des Athlétiques a été engagé par les Skeeters.

Pendant que les Royals négligent de moissonner chez eux, les autres clubs de la ligue Internationale ne se gênent pas le moins du monde pour venir engager les meilleurs produits de la ligue de la Cité. Tuero, le lanceur des Athlétiques vient de faire faux bond à Billy Innes pour se joindre aux Jersey City. Sa première apparition avec les pros a eu lieu dimanche dernier au terrain du National, et tous ont pu remarquer qu'il s'est très bien tiré d'affaires. Billy Innes prétend qu'il a un remplaçant tout trouvé pour remplacer Tuero.

### LA LIGUE CANADIENNE

#### Les Ottawa sont de nouveau champions de cette organisation.

Ottawa, 1. — Les Ottawa ont gagné de nouveau le championnat de la ligue Canadienne en partageant les honneurs d'aujourd'hui avec les Peterboro.

1<sup>ère</sup> partie :

Peterboro... 000002100-3 6 0

Ottawa... 000000000-0 6 0

Beitig, Tracey et McNeal; Kane et Lage.

2<sup>ème</sup> partie :

Peterboro... 000010001-2 10 4

Ottawa... 03303212x-14 18 2

Sterling, McNeal et Trout; Rogers et Lage.

1<sup>ère</sup> partie :

Guelph... 000000001-1 6 6

Hamilton... 0111011x-5 7 2

Stark et Dunn; Dolan et Fisher.

2<sup>ème</sup> partie :

Guelph... 110020000-4 9 2

Hamilton... 010001000-2 5 1

Kirley et Dunn; Garlow et Fisher.

1<sup>ère</sup> partie :

St-Thomas... 000000000-3 2 3

London... 01000000x-2 3 1

Howick et Barton; Beebe et Matteson.

2<sup>ème</sup> partie :

St-Thomas... 0000000000-0 5 2

London... 0000000000-0 6 2

Wilkinson et Barton; Heck et Matteson.

1<sup>ère</sup> partie :

Berlin... 005011000-7 9 3

Brantford... 000000102-3 8 3

# Le Canada

Montréal, mardi, 2 septembre 1913.

## La Fête du Travail

LE TRAVAIL ET L'HUMANITE

Nous considérons la fête du travail comme la fête de l'humanité toute entière, puisque le travail est une des conditions primaires de l'existence humaine, aussi bien d'après les lois économiques modernes que d'après la loi divine.

Et nous comprenons que le travail que l'on a fêté hier comprend non seulement le travail manuel, mais aussi le travail intellectuel et tous les efforts de l'homme, à quelque classe qu'il appartienne, qui tendent à produire de la richesse, à rendre la vie plus facile et à améliorer de quelque manière que ce soit le sort de l'humanité.

Mais c'est surtout pour les ouvriers que cette fête a été instituée et c'est surtout par eux qu'elle est fêtée.

Et cette reconnaissance qu'elle comporte de la dignité du travail manuel, de l'effort physique, est une des conquêtes les plus précieuses de la civilisation moderne.

Quel contraste entre la situation actuelle de l'ouvrier dans la société avec celle qu'il occupait dans les temps anciens, où le travail manuel était réservé aux esclaves, aux serfs, et où les "classes dominantes" croyaient déroger en faisant "œuvre servile."

Il a fallu près de vingt siècles pour que l'enseignement donné par le divin charpentier de Nazareth produisît son effet dans la vie sociale.

Et il n'est que juste qu'on en célèbre la réalisation d'une manière spéciale.

Avec le relèvement social de l'ouvrier est venue à cet utile membre de la société la révélation de la puissance que le nombre lui donne dans le gouvernement des Etats.

Dans certains pays, il semble même parfois avoir des velléités d'abuser de cette puissance; chez nous, heureusement, c'est encore sur la masse ouvrière que la paix sociale s'appuie: c'est à son sentiment profond de justice et d'équité que l'on fait appel pour l'ajustement des conflits que parfois produisent les malentendus entre divers intérêts industriels.

Que nos amis les ouvriers continuent donc à jouer en bons citoyens des droits et de la puissance qui leur sont acquis. Qu'ils s'instruisent, afin de mieux connaître aussi leurs devoirs sociaux. Qu'ils profitent des facilités que met à leur disposition la société pour augmenter leur habileté professionnelle et en même temps leur capacité de production et leur part dans le produit de cette production.

Qu'ils conservent la saine morale de leur vie familiale et que leur personnalité soit nombreuse, habile, intelligente, instruite, progressiste et prospère!

## Soyons sur nos gardes

UNE TENTATIVE IMPERIALISTE A REPOUSSER

L'hon. M. Samuel, ministre impérial des Postes, est au Canada, ainsi que Lord Haldane, le chancelier ou ministre de la justice du gouvernement impérial.

Il est assez rare que nous ayons chez nous, en même temps, deux membres en exercice du cabinet impérial.

Mais si le voyage de lord Haldane, qui doit être court, est complètement en dehors de la politique et n'a été entrepris que dans un but de courtoisie, celui d'assister à la réunion du barreau américain, qui a lieu cette semaine à Montréal, il n'en est pas ainsi de celui de M. Samuel.

Ce dernier est venu au Canada pour régler deux questions.

L'une a rapport au système de télégraphie sans fil que le Canada doit adopter, suivant une loi de la dernière session. C'est une simple question d'affaires.

L'autre est plus importante pour nous et nous croyons de notre devoir de la signaler à l'attention de nos lecteurs.

Continuant des démarches déjà commencées du temps où l'hon. M. Lemieux était ministre des Postes, et comptant sur un meilleur accueil de la part d'un gouvernement impérialiste comme celui de M. Borden, M. Herbert Samuel vient demander à M. L. P. Pelletier, l'adoption exclusive, pour les billets postaux et les mandats-poste, de la dénomination monétaire en usage en Angleterre: Pounds, shillings and pence — Louis, shillings et deniers.

Le prétexte à cette demande, c'est d'uniformiser les mandats-poste de tout l'empire.

Déjà, la poste canadienne, dans les provinces de l'Ouest, pour la commodité des immigrants britanniques, est autorisée à émettre, sur demande, des mandats-poste libellés en Louis, shillings et deniers.

M. Samuel voudrait qu'on fit de cette autorisation facultative, la règle exclusive des postes canadiennes.

Nous ne pouvons croire que le gouvernement Borden se prête à cette nouvelle tentative d'"impérialiser" le Canada en détail, en attendant l'abolition complète de notre autonomie.

Notre système monétaire, avec ses divisions décimales qui se prêtent, bien autrement que le système anglais, aux opérations de calcul, ne saurait être mis de côté, dans un des départements de notre administration publique, pour être remplacé par un autre, dont les divisions varient du douzième au vingtième.

Nous ne serons pas rétrogrades à ce point, même sous prétexte d'aider à une uniformité qui, tôt ou tard, se produira précisément en sens contraire.

L'Angleterre est aujourd'hui le seul pays civilisé qui ait conservé le système duodécimal des poids et mesures, et le système vétuste de monnaie du temps où les relations commerciales entre pays étaient rares et se faisaient au moyen de changeurs.

D'ailleurs, le Canada n'est pas le seul pays britannique qui ait son système monétaire distinct: l'Inde, par exemple, a la roupie comme unité monétaire; Hong Kong a la piastre, monnaie commune des échanges internationaux dans l'extrême Orient, etc.

Nous n'avons pas même besoin d'invoquer l'inconvenance qui en résulterait pour nos si fréquents besoins de transmission de fonds à nos voisins des Etats-Unis.

Non seulement nous devons conserver intact notre système monétaire, beaucoup plus moderne que le système anglais, mais il serait absurde qu'une de nos administrations canadiennes adoptât un système monétaire différent de celui en usage officiel dans le pays.

## La fête d'hier

A LA GLOIRE DU TRAVAIL

Tandis que fatigués de porter leurs jours morts, Comme des criminels le faix de leurs remords, Des hommes, dont les bras musculeux s'efforcent En de lâches repos, par le monde cheminant Trouvant la route longue et le fardeau trop lourd;

Tandis que d'autres cœurs de soie et de velours, Tout attentifs aux plus de cette étoffe rare, Exaltent sa valeur, ou, gémissants, s'efforcent De la voir se fripper au contact des douleurs;

Tandis que des frelons volent de fleur en fleur D'un vol désordonné qui vibre sans produire, Du suc qu'ils ont puisé, même un soupçon de cire;

Tandis que d'autres vont criant par les chemins, Des roses sur le front, des roses dans les mains: "Place! laissez passer le beau char de ma vie! Au sommet de la côte à travers tout gravie, Je veux, mais pour moi seul, cueillir la rouge fleur De mes desirs éclois! Pour mon droit au bonheur" Faites la place nette et large! Faites place, Droits sans prestige, humbles amours, vertus de glace, Passants que fait trembler mon char vertigineux! Je veux "vivant ma vie, à ma guise être heureux!"

Tandis que, s'élevant sur la foule qui peine, Dans une pose hiératique et surhumaine, D'autres, que le vulgaire admire ingénument, Meuniers pour qui les mots tiennent lieu de froment, Font tourner un moulin qui gronde sans rien moudre, Ou, tailleurs de néant, s'essent les doigts à coudre Des rêves dont l'étoffe est faite de brouillard, Et, parant cet habit des falbalas de l'art, L'offrent pompeusement à l'humaine misère, Sans voir que la pauvrette est lasse des chimères;

Parmi ces songes creux, ces oisifs et ces fous, Que mène un égoïsme inquiet et jaloux, Passe, sans vain tapage, austère et réfléchi, Une foule qui va, les épaules fléchies Sous le poids d'un travail vaillamment accepté Qui tend vers un utile objet leur volonte. Ouvriers d'une tâche auguste et millénaire, Ils vont, même en souffrant, et même solitaires,

Sans laisser leur effort un instant s'endormir; Sachant leur œuvre bonne, ils peinent sans gémir. Par le chemin abrupt et balafé d'ornières Où restent, à jamais imprimés dans la pierre, Les innombrables pas des foules d'autrefois, Ils portent à leur tour, stoïquement, le poids D'un devoir qui leur fut transmis par leurs ancêtres Laborieux comme eux, et, comme eux, nés pour être Les féaux serviteurs du progrès et du droit.

Regardez-les: Voici, portant sa lourde croix, L'artisan au cœur simple, achevant sans faiblesse La rude ascension de sa noire détresse; Voici le labourer, lent et grave, creusant Le sillon où croîtra, sous le ciel bienfaisant, La vivante splendeur des plaines fécondées; Et voici les semeurs de vertus et d'idées: Le sage au front serein, qui pousse dans le roc Des préjugés, durci par les siècles, le soc Inusable de son vouloir, pour y répandre La semence du bien sur le mal mis en cendre; Voici, hautain peut-être, et vêtu de rayons, Le Réveur généreux qui prodigue aux sillons, Pour féconder l'éveil de la terre engourdie, La lumineuse ardeur de sa pensée hardie; Voici les conquérants des autres ténébreux Où se cache le Vrai, chasseurs aventureux Qui, parmi les périls, vont le prendre, et le lient Au joug, et, chevauchant sa vigueur assoupie, A travers l'univers, et par l'immensité, Dans sa course au bonheur mènent l'Humanité!

Regardez-les: pas un qui recule ou s'arrête Sans avoir fait sa tâche, et pas un qui regrette, Même s'ils furent vains, ses pénibles efforts; Pas un qui n'ait compris, du plus faible au plus fort, La grandeur de son œuvre, infime ou colossale; Pas un qui n'ait senti la pensée ancestrale Achever son essor dans son vol personnel; Et qui, confusément au moins, n'ait, dans le Ciel, Aperçu l'Avenir aux aguets pour l'attendre; Pas un de ceux, dont la mission est de tendre Leurs muscles pour dompter la matière, qui n'ait Le sentiment d'enclorre en la tâche qu'il fait Un peu du rêve éparé conçu pour une autre âme; Et pas un de penseurs qui, du Vrai qu'il proclame, Ou des rêves bercés par ses nuits sans sommeil, N'espère le triomphe ou ne veuille l'éveil Dans la réalité d'une action féconde Qui, des champs à l'usine, améliore le monde; Pas un, dans cette foule éprise du devoir, Qui n'aille caressant d'altérables espoirs, Et qui, sentant le prix du fardeau qu'il soulève, Ne rêve un acte utile, ou n'agisse un beau rêve! O frères, qui peinez par l'âme ou par les bras, Et poursuivez, parmi les maux, du même pas, Le chemin rocailleux ouvert par nos ancêtres; Frères laborieux, qui semez le bien-être Au champ souvent obscur de nos jours tourmentés; Artisans, dont les mains font croître les cités; Réveurs, dont la pensée offre aux douleurs amères Plus qu'un fatras de mots et mieux que des chimères, Vous seuls cueillez la vie en sa féconde fleur, Et vous seuls, ô vaillants, avez droit au bonheur! C'est vous, les vrais vivants, qui méritez l'hommage Fraternel et l'amour reconnaissant des âges, Et, sourd au vain fracas que fait autour de vous Le troupeau des oisifs, des rhéteurs et des fous Poursuivant au hasard sa marche trébuchante, C'est vous seuls que j'écoute, et c'est vous que je chante!

HENRI HERLEMONT.

(De la revue "Les Loups").

## Une nouvelle conférence

Pour la défense navale de l'empire

La politique de M. Borden ayant été cause que le Canada n'a point rempli les engagements que le gouvernement Laurier, appuyé sur un vote unanime du parlement, avait pris en son nom à la conférence de la défense navale de 1909, il va falloir une nouvelle conférence pour rétablir un peu d'ordre dans la désorganisation qui s'en est suivie.

Cette nouvelle conférence est réclamée avec insistance par l'Australie qui, elle, a fait tout ce qu'elle avait promis et même davantage. Elle est réclamée aussi par la Nouvelle-Zélande qui ne veut plus se contenter de payer des navires de guerre à la marine anglaise et prétend exercer un

contrôle plus direct sur ses propres moyens de défense navale. Le gouvernement impérial a dû y acquiescer et nous devons croire, qu'aucune déclaration officielle n'en ait été faite, que le Canada devra y être représenté. L'Australie avait proposé que cette conférence fut tenue à Vancouver, car sa principale préoccupation c'est la défense navale des intérêts impériaux dans l'Océan Pacifique. Mais le gouvernement impérial aurait décidé qu'elle se réunirait à Londres. Le dominion australien comptait pour cette défense sur la coopération des croiseurs canadiens du Pacifique. M. Borden ayant refusé de faire construire ces croiseurs, l'Australie se trouve isolée et se plaint que le Canada lui ait manqué de parole. Que sortira-t-il de cette nouvelle conférence? M. Borden ou son représentant ta-

chers sans doute d'y convertir les autres dominions à la politique de contribution.

Mais s'il s'avise de représenter que le Canada est en faveur d'une contribution périodique à la marine impériale, nous espérons qu'il se trouvera là quelqu'un pour lui répondre que sa politique a été rejetée par le parlement canadien, tandis que la politique de Sir Wilfrid Laurier, la politique de marines locales, a été acceptée à l'unanimité des représentants du peuple canadien, le 29 mars 1909.

## "Au couchant de la Monarchie"

Les causes de la révolution française. — Un ouvrage du marquis de Ségur.

Quoique l'on ait beaucoup disserté et que l'on disserte encore sur les causes initiales de la Révolution française, il n'est pas de jour qui ne nous apporte, soit dans des récits d'outrage, soit dans des œuvres historiques du plus grand prix, des éléments nouveaux propres à préciser ces causes et à confirmer ce que nous en savons. Il est prouvé depuis longtemps que le bouleversement politique et social dans lequel périt la monarchie et l'ancien régime fut la conséquence d'une mise au pillage de l'épargne nationale par Louis XIV et Louis XV, par la noblesse de Cour que le premier de ces rois avait pervertie en la domestiquant et par des fonctionnaires innombrables, pourvus de charges scandaleusement lucratives, qui saignaient à blanc le Trésor et le vidaient au fur et à mesure qu'il se remplissait grâce à des impôts monstrueux dont la nation était écrasée.

Il est également prouvé que si Necker, appelé en 1777 à la direction des finances, avait pu s'y maintenir, les catastrophes finales ne se seraient pas produites, que la disgrâce en laquelle il tomba en 1781 les rendit inévitables. "C'est de la retraite de M. Necker, a écrit Malouet dans ses Mémoires, et de l'impéritie de ses successeurs que datent les désordres qui nous ont conduits aux Etats généraux." Il est donc démontré que la Révolution est née de ces désordres, et qu'en fait, l'avidité des courtisans de Versailles, l'impéritie de la Reine, la faiblesse du Roi en ont été les facteurs principaux. Les ouvrages contemporains de ces événements, comme les plus récemment parus, sont d'accord pour le reconnaître.

Dans ses délicieux Mémoires que mon éminent confrère et ami Henry Roujon a présentés il y a peu de temps, aux lecteurs de ce journal, le marquis de La Tour du Pin constate en ces termes la perversité des hautes classes, à laquelle on doit attribuer l'abus effréné des dépenses improductives, sous le fardeau desquelles la royauté allait s'encombrer. "Le règne dévergondé de Louis XV, écrit-il, avait corrompu la haute société. La noblesse de la Cour donnait l'exemple de tous les vices. Le jeu, la débauche, l'immoralité, l'irréligion s'étaient établis ouvertement.

La marquise n'accuse que la noblesse de Cour. Il est juste, en effet, de reconnaître qu'il y avait dans les provinces beaucoup de familles nobles que les funestes exemples de Versailles n'avaient pas contaminés et parmi lesquelles se trouvaient les vertus ancestrales. Mais même les plus pures de ces familles, les plus bienfaisantes, jouissaient traditionnellement de privilèges excessifs, onéreux pour leurs vassaux et domageables pour la nation, et celle-ci, si s'en déclarait la victime, se contentait le plus souvent l'aristocratie provinciale avec celle qui vivait dans l'entourage du monarque, dont elle sollicitait incessamment les largesses. Le peuple accusait de sa détresse également l'une et l'autre et, sauf des exceptions très rares, il les englobait toutes deux dans les mêmes reproches.

Ce fut surtout visible après la prise de la Bastille. Il ne distinguait plus entre les auteurs responsables "de ses longues et cruelles misères" et ceux qui n'avaient que bénéficié de privilèges assurément abusifs, mais justifiés en quelque sorte par des usages séculaires. Ainsi, déjà, à cette sanglante aurore des temps nouveaux, les innocents payaient pour les coupables comme un peu plus tard le malheureux Louis XVI devait payer pour les deux rois, ses prédécesseurs, révoltés artisans de leur chute, et qui s'étaient vainement efforcés de réparer et par conséquent des catastrophes qu'il ne put conjurer.

Je ne sais rien de plus douloureux que l'avortement et l'inutilité des deux tentatives auxquelles il se livra, la première avec Turgot, la seconde avec Necker, pour remédier à un mal malgré son ignorance et à la seule lumière d'une conscience droite et généreuse, entrevu la gravité et mesuré le péril. Elles étaient dignes d'un grand roi et auraient porté d'heureux fruits s'il avait possédé assez de fermeté d'âme et de constance dans ses desseins, pour seconder jusqu'au bout les deux ministres qui successivement les lui avaient suggérées et pour soutenir ces réformateurs hardis et si bien inspirés, contre les cabales que déchaînait à l'encontre de leurs projets la fureur de tous les intéressés dont ces projets menaçaient la position et la fortune.

Dans le premier volume du magistral ouvrage du marquis de Ségur: "Au couchant de la Monarchie", que j'ai analysé l'an dernier à cette place, on a vu comment, faute d'énergie et sous l'influence de l'homme funeste, du courtisan sceptique et roué, perdue même, qu'était Maupeou, le jeune Roi abandonna Turgot après l'avoir tout d'abord encouragé, soutenu, défendu, et comment la fortune de la France tomba de nouveau aux mains des faiseurs. Dans le second volume du même ouvrage, publié récemment, on voit recommencer avec Turgot ce qui s'était passé avec Maupeou et l'aventure aboutit, pour des causes analogues et dans des circonstances presque identiques, au même dénouement.

Mais le renvoi de Necker était encore plus grave et plus gros de dangers que celui de Turgot. Un an après la chute de Turgot, le Roi avait eu la bonne fortune de mettre la main sur Necker, tandis qu'après la chute de celui-ci, il ne trouva plus pour gérer les finances de l'Etat et pour diriger les affaires du royaume, — Maupeou venait de mourir, — que des hommes à courts yeux comme Vergennes et Joly de Fleury, des intrigants et des

incapables comme Calonne, ou Loménie de Brienne qui, par leur aveuglement et leur impéritie, ouvrirent les voies à la Révolution.

Comme démonstration de ces vérités, le beau livre du marquis de Ségur constitue un document d'une autorité incontestable, lumineux et écrasant, tant sont éloquents les faits qu'il évoque et à l'appui de ses dires et déclarations les preuves qu'il en donne. Grâce à cette savante documentation, mise en œuvre avec assez d'habileté pour que le récit de l'historien n'en soit pas égaré ni ralenti, il est aisé de s'expliquer comment et pourquoi l'entreprise de Necker, heureusement commencée, échoua.

A son arrivée au pouvoir, l'Etat marchait à la ruine; il ne pouvait être préservé que par de larges économies dont la réalisation était bordonnée à la suppression des innombrables privilèges assurés aux princes du sang, à la noblesse de la Cour, aux hauts dignitaires du clergé, aux agents du fisc et, en un mot, à tous les dépositaires d'une parcelle quelconque de la puissance royale. Une refonte totale du système financier, une répartition plus équitable des impôts, l'abolition de certains d'entre eux n'étaient pas des réformes faciles. Il fallait faire table rase de ces institutions, accablantes pour le peuple aux dépens duquel s'élevaient, dans la noblesse et dans le monde de la finance, des fortunes scandaleuses et se perpétuaient, au profit des privilégiés, des abus innombrables, qui semblaient ne durer que pour s'aggraver.

Rien que pour la Cour, la maison militaire du Roi, sa maison civile et les membres de la famille royale, on ne compte pas moins de quinze mille charges, toutes largement rémunérées, parmi lesquelles on est stupéfait de trouver 44 officiers pour le comte d'Artois et 260 pour sa femme. Le total de ces charges, sans parler des "grâces" que la cupidité des courtisans arrache à la faiblesse du Roi, grève le revenu général du Trésor d'une somme de 39 millions, et l'on s'étonne qu'elle ne soit pas plus élevée quand on voit Mesdames, tantes du Roi, allant prendre les eaux de Vichy, emmener pour le voyage une suite de 250 personnes et 160 chevaux.

Tout est à l'avenant de telle sorte qu'en entreprenant de réformer tant de coutumes ruineuses, Necker est devenu un bûcheron qui aborderait une forêt vierge; et de même que ce bûcheron, lorsqu'il voudrait y pénétrer, la cognée à la main, risquerait de voir surgir sur sa route des bêtes malfaisantes, de même Necker, dès ses premiers pas vers le but patriotique qu'il s'est proposé, voit se liquer et s'ameuter contre lui princes, grands seigneurs, financiers, belles dames, tous ceux enfin dont ses réformes détruiraient les privilèges.

Dans le ministère même, il est combattu. Plusieurs de ses collègues, jaloux. Le vieux Maupeou, tout en ayant l'air de l'approuver, se dessert auprès du Roi, raille ses tentatives et lui tend des pièges. L'intérêt personnel est l'unique mobile de ces intrigues et des propos calomnieux qui le trahissent. On est terrifié de voir les ennemis du directeur général des finances ne songer qu'à eux, faire littéralement du patriotisme et oublier que le réformateur qu'ils poursuivent d'une haine implacable ne cherche qu'à sauver la France de la ruine totale.

Ce fut le mérite de Necker, ayant entrevu les périls dont il était entouré, d'avoir osé les affronter, d'avoir bravé pendant quatre ans, d'avoir commencé ces réformes avec résolution, d'en avoir, malgré tout, réalisé quelques-unes. Il est vrai qu'il voyait l'opinion publique, c'est-à-dire la majorité des Français, applaudir à ses efforts, le Roi le soutenait et la Reine elle-même, dont il avait su conquérir la faveur, l'encourageait en le défendant contre ses ennemis. Si l'appui des souverains lui était resté, il serait sans doute parvenu à réaliser ses projets. Mais cet appui allait lui manquer à l'heure où il en aurait eu le plus besoin.

Le Roi n'avait ni persévérance ni fermeté; il s'effrayait des plaintes de ceux qui se prétendaient dépouillés, il se laissait attendrir par leurs gémissements, par les récriminations d'un personnel d'en avoir, malgré tout, réalisé quelques-unes. Il est vrai qu'il voyait l'opinion publique, c'est-à-dire la majorité des Français, applaudir à ses efforts, le Roi le soutenait et la Reine elle-même, dont il avait su conquérir la faveur, l'encourageait en le défendant contre ses ennemis. Si l'appui des souverains lui était resté, il serait sans doute parvenu à réaliser ses projets. Mais cet appui allait lui manquer à l'heure où il en aurait eu le plus besoin.

Le Roi n'avait ni persévérance ni fermeté; il s'effrayait des plaintes de ceux qui se prétendaient dépouillés, il se laissait attendrir par leurs gémissements, par les récriminations d'un personnel d'en avoir, malgré tout, réalisé quelques-unes. Il est vrai qu'il voyait l'opinion publique, c'est-à-dire la majorité des Français, applaudir à ses efforts, le Roi le soutenait et la Reine elle-même, dont il avait su conquérir la faveur, l'encourageait en le défendant contre ses ennemis. Si l'appui des souverains lui était resté, il serait sans doute parvenu à réaliser ses projets. Mais cet appui allait lui manquer à l'heure où il en aurait eu le plus besoin.

Volonté en avoir le cœur net, il mit le Roi en demeure de choisir entre lui et la cabale qui travaillait à sa chute. Mais le complot ourdi contre lui avait déjà porté ses fruits: le Roi ne s'appartenait plus, il ne répondait pas à cette mise en demeure, et la démission de Necker fut définitive. L'indignation populaire contre la Cour éclata avec tant de force que Louis XVI dut comprendre que la France considérerait cette démission comme un malheur public.

C'est ce drame pathétique qu'a raconté le marquis de Ségur, et c'est ainsi que nous lui devons de ne plus pouvoir douter que le renvoi de Necker rendit inévitable à huit ans de là, comme le disait Malouet, cette convocation des Etats généraux, dont des circonstances fatales et le faisaient des fautes antérieures allaient faire le prologue de la Révolution.

ERNEST DAUDET.

(du "Figaro")

## LES CRIMINELS ET LA LIBERTE

Une assez vive et intéressante controverse s'est élevée, depuis quelques jours, entre certains philosophes, médecins, magistrats, au sujet du degré de responsabilité des criminels. Ce n'est point la première fois, — et ce ne sera pas la dernière, — que l'on résout ainsi, de façons si différentes, l'insoluble problème de la responsabilité et du libre arbitre. Sur lequel tant de volumes furent — et seront écrits. S'il fallait attendre que cette "équation philosophique" à tant d'inconnues fût résolue avant de mettre en mouvement la répression pénale, la tranquillité publique et la sûreté des particuliers risqueraient d'être terriblement compromises! On cite chaque jour des exemples de personnes victimes d'attentats, dont

les auteurs paraissent être à peu près en état de démence; est-ce un motif pour ne point les punir et pour les laisser libres de recommencer sans aucun risque demain ou après-demain?

Tous les criminels, par le seul fait qu'ils tuent, qu'ils incendient, qu'ils volent, qu'ils assassinent, sont-ils des aliénés, comme le prétendent certains médecins-philosophes contemporains, et sont-ils, par conséquent, "irresponsables"? Quelle que soit la réponse qu'on fasse à ces questions, il est certain que la société ne peut rester sans défense devant des êtres "dangereux" — quelques-uns d'entre eux, qu'ils soient aliénés ou non, — qu'ils soient le droit de se protéger: de se défendre, même contre des fous, est le plus certain de tous, parce qu'il est le plus nécessaire. Ce droit de "défense publique" est le fondement inébranlable du droit pénal. Les juges et les jurés peuvent donc avoir la conscience en repos au point de vue du "principe moral" de la mission de sauvegarder et de saluer public qu'ils accomplissent.

Voilà, tout d'abord, un fait positif, à mettre hors de toute controverse. Les esprits spéculatifs peuvent ensuite se livrer sans inconvénient à toutes les recherches, à toutes les dissertations que comporte un tel sujet.

Interrogez, entre autres, l'auteur de l'"Essai sur le Libre Arbitre": il vous démontrera, pendant 212 pages, que le libre arbitre n'est pas chez personne. "Vous voyez que je prends la thèse la plus générale, la plus absolue, il ne s'agit pas seulement, dans le livre fameux de Schopenhauer, du problème de l'"Homme criminel", examiné par Lombroso; il s'agit de tout être humain, des plus sages, des plus intelligents, comme des plus visiblement fous; c'est une sentence universelle que prononce, contre le libre arbitre, l'impitoyable philosophe allemand.

D'après lui, tout être, qu'il soit, l'homme comme l'animal, l'animal comme la plante (qui est une sorte d'"être", après tout, puisqu'il naît, grandit et meurt), est soumis à des lois inflexibles qui déterminent ses moindres pensées, ses moindres actes, par un enchaînement de faits tellement rigoureux "qu'il n'est pas possible que ce qui est ne soit pas." Schopenhauer a beau formuler son système de la façon la plus impérieuse et produire les épiques les plus méprisantes à ses côtés, avec une grande démonstration et une grande clarté, mais leur tort est de généraliser et de prétendre établir des formules absolues s'appliquant à tous les hommes, en tous les instants de la vie de chacun. La réalité est infiniment plus complexe.

En fait, il en est, de la "liberté", du libre arbitre", comme de toutes les autres facultés de l'homme, qui traduisent (notamment à Hegel) la croyance à la liberté humaine lui a survécu et vivra longtemps encore, aussi longtemps que l'homme lui-même, dont elle est la plus haute marque et le plus noble appanage. On ne peut hésiter, cependant, à reconnaître que certaines analyses de Schopenhauer et des adversaires du libre arbitre sont extrêmement conduites, avec une grande démonstration et une grande clarté. Mais leur tort est de généraliser et de prétendre établir des formules absolues s'appliquant à tous les hommes, en tous les instants de la vie de chacun. La réalité est infiniment plus complexe.

En fait, il en est, de la "liberté", du libre arbitre", comme de toutes les autres facultés de l'homme, qui traduisent (notamment à Hegel) la croyance à la liberté humaine lui a survécu et vivra longtemps encore, aussi longtemps que l'homme lui-même, dont elle est la plus haute marque et le plus noble appanage. On ne peut hésiter, cependant, à reconnaître que certaines analyses de Schopenhauer et des adversaires du libre arbitre sont extrêmement conduites, avec une grande démonstration et une grande clarté. Mais leur tort est de généraliser et de prétendre établir des formules absolues s'appliquant à tous les hommes, en tous les instants de la vie de chacun. La réalité est infiniment plus complexe.

Heureusement qu'on est suffisamment "libre" et "responsable" à moins; de même qu'on est "intelligent" en dessous de Platon, de Shakespeare, de Pascal, de Molière, de Napoléon. S'il y a des degrés dans l'intelligence, il y en a des degrés dans la liberté arbitre. On peut dire qu'il varie de zéro à l'infini. Il y a beaucoup de place entre ces deux extrêmes.

JULES ROCHE.

## L'humour de Tristan Bernard

L'autre jour, M. Tristan Bernard était aux prises dans un salon des plus aristocratiques avec un noble vieillard qui lui narrait, sans merci, les exploits de ses glorieux ancêtres: — Mon grand-père, lui disait-il, fut tué pendant la conquête de l'Algérie; mon bis-aïeul fut guillotiné par ordre de Robespierre; un de mes arrière-cousins fut assassiné par Henri de Guise; un autre de mes aïeux mourut glorieusement à Pavie... — Ah! monsieur, interrompit le célèbre ironiste, en prenant un ton de sincère condoléance, croyez que je prends bien part à ces deuils, si cruels, et si répétés! ... On reconnaît là la marque du célèbre humoriste.

## 5,000 SANS TRAVAIL

Pas des hommes, mais des cors mis sans emploi la semaine dernière par l'Extracteur de Cora de Putnam. Aucun cor ne résista au "Putnam". Sans douleur et sans s'émouvoir que le Putnam, 25c chez tous les vendeurs

**FEUILLETON DU "CANADA"**

**Le Secret Du Chateau De Rocnoir**

PAR J. Gaudy de Jardine

(Suite) No 63

—Du courage, mes amis, dit-il; mais de la prudence et encore de la prudence.

Puis s'adressant à Juliette, il lui dit:

—Mademoiselle, nous allons commencer les travaux qui doivent pratiquer un passage. Bien que je ne craigne aucun résultat fâcheux, cependant comme la prudence est la mère de la sûreté, nous agirons avec lenteur. Prenez patience, s'il vous plaît.

—Quoique le spectacle ne soit pas aussi agréable que celui du Théâtre Français, dit Hector, ni le bruit des pics, des bêches et des pelles aussi harmonieux que l'écho de la musique de l'Opéra, néanmoins je serais heureux d'entendre, car chaque coup qui retentira à mes oreilles m'annoncera que l'heure de la liberté approche. Allez, mes amis, dit-il aux ouvriers, courage! Je vous promets de fêter, avec vous notre délivrance, et cette fête se terminera plus gaie, je l'espère que celle de ce jour.

—Mademoiselle, disait Jean-Marie, retirez-vous s'il vous plaît, du côté opposé à celui que nous occupons. Il est à craindre que quelque pierre ou minerai, tombant par hasard, ne vous atteigne.

Pendant le premier déblaiement et ces pourparlers, un grand nombre de travailleurs s'étaient joints à Jean-Marie. Au bruit de l'éboulement, les ouvriers s'étaient enfuis pêle-mêle les uns d'un côté, les autres d'un autre, mais la plupart dans la direction de l'accrochage.

Arrivés là, n'éprouvant plus aucune secousse, les ouvriers les plus expérimentés et les plus courageux ne tardèrent à reprendre courage et retournèrent en arrière pour s'assurer si personne n'avait besoin de leurs secours, tandis que les peureux se pressaient pour remonter les premiers dans les bannes, qui furent sur le point d'être le théâtre de sanglants conflits.

Jean-Marie fit écarter les ouvriers qui ne pouvaient être d'aucune utilité, parce que le nombre des travailleurs était nécessairement restreint. Parmi ceux qui étaient arrivés les premiers, les plus expérimentés et les plus courageux, restèrent au poste d'honneur, qui était celui du travail.

Nos jeunes voyageurs ayant pris la position indiquée par Jean-Marie, les travaux continuèrent avec la plus grande prudence.

Le but de Jean-Marie était de former, si c'était possible, un trou assez grand pour livrer passage à Juliette et à ses compagnons.

Il était à craindre que ce passage ne fût difficile à pratiquer, parce que les minerais et les terres supérieures, n'étant plus soutenus, tendraient à combler l'excavation qu'on pratiquait.

L'expérience avait appris à Jean-Marie la difficulté de l'essai qu'il tentait. Aussi ne fut-il pas étonné des échecs successifs qu'il éprouva.

—Mes amis, dit-il enfin, en reconnaissant que la nature de l'éboulement ne lui permettrait pas de réussir, et qu'il perdrait un temps qui devait sembler bien long, à ceux qui attendaient leur délivrance, mes amis procédons au déblaiement; mais attention! La moindre imprudence pourrait nous devenir fatale à tous, dit-il avec conviction. De notre habileté, ajouta-t-il tout bas, dépend la vie de mademoiselle Juliette et avec elle le bien-être d'un grand nombre de familles.

Le naturel compatissant de Juliette recevait sa récompense. Les ouvriers étaient non seulement stimulés par l'humanité qui nous porte à secourir tout homme en danger, mais la vie de Juliette était reliée à leur propre bonheur.

Les ouvriers travaillaient depuis une heure, sous la direction et à la grande satisfaction de Jean-Marie.

—Encore dix minutes de travail, mademoiselle, dit-il, en élevant la voix, et vous pourrez sortir triomphalement de votre sombre prison.

—Merci, mon brave Jean-Marie, merci, mes amis, dit Juliette aux ouvriers, qui avaient suspendu leurs travaux pour quelques instants seulement.

—Courage, camarades; dit bientôt Jean-Marie. Mais continuez à vous garer de toute chute de pierre ou de terre.

(A suivre)

**LISEZ L'ETIQUETTE**

**MAGIC BAKING POWDER**

CONTAINS NO ALUMINUM

LISEZ L'ETIQUETTE

128-1-y

**A TRAVERS LE TUNNEL**

**LES AVOCATS AMERICAINS ONT VISITE, SAMEDI, LE TUNNEL SOUS LA MONTAGNE.**

Le premier train de passagers qui avait traversé une partie du tunnel sous la montagne est celui qui portait, samedi dernier, deux cents avocats américains. Ils étaient les invités de M. S. P. Brown, ingénieur en chef.

Au nombre des visiteurs, on remarquait plusieurs Canadiens, entre autres le juge Archibald, M. Laurendeau, avocat de la Cité, M. A. R. McMaster, C.R.

Les visiteurs partirent de l'hôtel Windsor, à 3.15, pour se rendre au tunnel. Ils y furent reçus par M. Brown et M. H. T. Fisher, qui leur servirent de guide dans le tunnel. Après avoir visité les travaux extérieurs les invités prirent place dans des wagons ouverts, tirés par une locomotive électrique et pénétrèrent dans le tunnel par le puits de l'avenue Maplewood.

**Mtre LABORI INDISPOSE**

Mtre Ferdinand Labori, le fameux criminaliste français s'est donné une entorse, hier après-midi, et n'a pu assister au banquet donné en l'honneur de lord Haldane, hier soir. Vu l'heure avancée à laquelle nous avons appris cet accident, il nous a été impossible d'en savoir la gravité.

**LE FAMEUX AVOCAT SE DONNE UNE ENTORSE.**

Mtre Ferdinand Labori, le fameux criminaliste français s'est donné une entorse, hier après-midi, et n'a pu assister au banquet donné en l'honneur de lord Haldane, hier soir. Vu l'heure avancée à laquelle nous avons appris cet accident, il nous a été impossible d'en savoir la gravité.

**ILS AVAIENT SOIF IL AVAIT CELEBRE**

Henri Foy, sous l'influence de la boisson à bière, hier soir, une grande vitre du magasin Gagnon et Co, coin des rues St-Laurent et Dorchester. La valeur de cette vitre est \$60. Foy a été conduit au poste No 4, où il aura le temps de cuver son vin et ce matin il comparaitra devant le magistrat de police.

**DEUX JEUNES GENS ARRETES AU MOMENT OU ILS PRENAIENT LA FUITE AVEC UNE PROVISION DE BOISSONS.**

Surpris au moment où ils s'enfuyaient avec une complète provision de boissons, cigares et cigarettes, les deux frères Emery et Joseph Lalonde ont été arrêtés par le constable Gingras du poste No 6.

Il était environ 2 heures, hier matin, quand le constable Gingras qui faisait sa ronde en arrière de l'hôtel, Cambridge, Notre-Dame et Montague, qu'il surprit les deux voleurs.

Ils comparaitront aujourd'hui devant le magistrat de police.

**LA MEMOIRE DE LA JUSTICE**

Pour un vol commis en mai 1913, un nommé Joseph Dufresne, a été arrêté, hier, par le détective Fafard, du bureau de la Sûreté.

Dufresne est accusé par M. Alfred French de la rue St-Laurent d'avoir volé un dessus de table en marbre.

**Toujours au Premier Rang**

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1912: Monsieur J. A. E. Gaudin, Pharmacien, Montréal. "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui est tout à fait adorable. Le SIROP D'ANIS GAUDIN, pour les enfants, jout d'une santé excellente; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 7 mois, votre bébé pesait 12 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut; il a déjà 7 dents de lait et est très robuste. Mmes O. PERIARD. De partout nous arrivent de semblables attestations qui témoignent des bons services que rend le SIROP D'ANIS GAUDIN, toujours au premier rang. En vente partout. 25 cent la bouteille. J. A. E. GAUDIN, Pharmacien-Chimiste, 800 Ste-Catherine, Montréal.

**Le Lord Chancelier connaît le Canada**

IL SE PLAIT A ETUDIER NOTRE CONSTITUTION ET NOS PROBLEMES NATIONAUX. IL PARLE DE LA QUESTION NAVALE ET IL A CONFIANCE QUE LE CANADA FERA SA PART.

Après avoir reçu un chaleureux accueil d'un grand nombre de personnages distingués au nombre desquels l'on a pu compter trente juges du Canada et des Etats-Unis, le vicomte Haldane, Lord Haut Chancelier de la Grande-Bretagne, se tourna vers les journalistes qui l'avaient suivi depuis son arrivée jusqu'au Ritz-Carlton, et leur dit avec un sourire aimable, "Nous allons maintenant parler de la grandeur du Canada et d'autres choses importantes".

"Celle-ci est ma première visite dans votre beau Dominion; c'est un pays admirable, et je compte sur vous pour conserver la grandeur des traditions anglo-saxonnes, dans les jours à venir.

"C'est aussi une circonstance unique, la deuxième seulement dans notre histoire, que celle où un lord-chancelier quitta l'Angleterre durant son terme d'office.

Ma première impression du Canada s'est formée au contact des professeurs distingués que j'ai eu le plaisir de rencontrer à travers le Canada et les Etats-Unis.

Les progrès étonnants accomplis dans l'éducation par des universités telles que McGill, Toronto, Dalhousie et autres, sont une garantie certaine d'un avenir brillant pour le Canada, garantie que je puis priser mieux, peut-être, que les Canadiens eux-mêmes.

L'éducation fut l'un des problèmes que j'eus à considérer quand j'entrai dans le cabinet Asquith, et j'ai suivi avec un très grand intérêt le cours de l'éducation au Canada et aux Etats-Unis; l'éducation en effet ne développe pas seulement l'intelligence, mais aussi bien l'industrie.

Parlant de la défense de l'empire, lord Haldane dit que la responsabilité de la défense de l'empire requiert

le maintien d'une armée de cent vingt mille hommes, maintenus en garnison à travers l'Inde, et ces soldats, dit-il, sont peut-être mieux exercés que ceux d'aucune autre puissance.

Puis il en vint à la question navale. "Ce serait, dit-il, un grand soulagement pour le Royaume-Uni si vous décidiez de nous aider, et ce serait la source d'une grande force pour l'empire. Le fardeau est très lourd à porter pour les petites îles du Royaume-Uni, mais nous sommes décidés à le porter aussi longtemps que vous voudrez que nous le fissions seuls. Toutefois, tout secours, quel qu'il soit, venant du Canada, serait reçu avec reconnaissance. Et plus les Canadiens viendront prendre part aux délibérations des conseils de l'empire, plus nous en aurons de plaisir."

Parlant de l'administration de la justice, lord Haldane se dit fier de connaître mieux notre constitution qu'aucun autre de ses compatriotes. "J'ai étudié toute ma vie les affaires de votre pays, et pendant mes longues années de pratique comme avocat, j'eus le plaisir de déposer devant le Conseil Privé, à la tête duquel je suis aujourd'hui, des appels de toutes les provinces de votre Dominion. Maintenant que je suis à la tête du Conseil Privé, j'entends tous les appels des causes les plus importantes, chaque année, durant le mois que je pourrais appeler le mois canadien, le mois de juillet.

A ce moment, le secrétaire de lord Haldane annonça que le juge en chef White de la Cour Suprême des Etats-Unis; l'honorable F. B. Field, président de l'Association du Barreau américain, l'attendait pour l'accompagner dans une promenade à travers la ville, et lord Haldane prit congé de ses auditeurs.

**SANGLANTE BATAILLE**

UN NOMME DOMPIERRE RECOIT DEUX COUPS DE COUTEAU.

**UN INDIVIDU ARRETE POUR S'ETRE EMPARE D'UNE BICYCLETTE.**

Les détectives Beauchamp et Pigeon ont arrêté un nommé Victor Millot, hier matin, sur la rue Craig, près Panet.

Millot, qui poussait devant lui une belle bicyclette, à la vue des détectives prit la fuite; il fut arrêté par deux agents, mais il s'est trompé.

Après une course excitante, Millot fut rejoint près de la rue Amherst.

Conduit au poste, Millot fut écroué dans les cellules. La bicyclette a été volée par M. Téléphone Lacasse, 54 rue Restar; elle a une valeur de \$54.

**Les ouvriers chôment la Fête du Travail**

(Suite de la dernière page)

Union des porteurs de journaux; Union des travailleurs en buanderie; Union des boulangers; Union des travailleurs en chapeaux et casquettes; Union des poseurs d'affiches; Union des tailleurs de pierre; Union des travailleurs en ameublement; Union des vendeurs; Union des marchands-ferrants; Cantonniers de chemins de fer; Conseil de district des travailleurs en chaussures et Unions affiliées; Conseil des Métiers et du Travail et invités.

L'ordre le plus parfait fut observé sur tout le parcours de la parade, et malgré l'encombrement à certains endroits, les commissaires-ordonnateurs et la police ont su contrôler la foule de manière à éviter tout accident et à ne pas retarder le commerce ordinaire de la ville.

Le comité de la fête du Travail est composé des personnes suivantes: A. Garipis, président; J. St-Hilaire, secrétaire; E. Fréchette, trésorier; R. Lynch, leur commissaire-ordonnateur; J. E. Nadeau, 2ème commissaire-ordonnateur; C. G. Salmon, J. West, H. B. Fonville, L. M. Dupont.

L'après-midi fut consacré aux amusements, et les membres, se sont rendus par milliers au Parc Dominion, afin de prendre part à un programme de jeux très éblouissant préparé pour la circonstance. Tous ont montré beaucoup de force et d'entraînement en exécutant pas moins de seize numéros différents que comprenait le programme des jeux. De superbes prix ont été distribués aux vainqueurs des divers tournois, aux acclamations de la foule.

A Montréal, l'union des cigariers célébra, la première, la fête du Travail, en 1887. C'est l'année suivante que l'idée de cette démonstration prit corps de vague qu'en 1889, la fête passa sous le contrôle du Conseil des Métiers et du Travail et devenait réellement la fête de tous les travailleurs.

Pour sa célébration l'union des cigariers s'était ralliée sur le Champ de Mars. On suivit les rues Gosford, Notre-Dame, Visitation, Ste-Catherine, Bleury, Craig St-Jacques, Place d'Armes, Notre-Dame, Côte St-Lambert, St-Laurent jusqu'aux terrains de l'exposition où furent lieu les réjouissances de l'après-midi. Une dizaine d'unions ouvrières prirent rang dans la procession, parmi lesquelles celles des tailleurs de pierre, des peintres, des charpentiers-menuisiers, des typographes, des briquetiers. En tout, environ 2,000 ouvriers figuraient dans la procession, contre plus de vingt-cinq mille que nous comptons dans les rangs maintenant.

**UN BAIN FATAL**

IL COUTE LA VIE D'UN JEUNE GARÇON.

En voulant se baigner dans une carrière abandonnée près des usines Angus, un petit garçon du nom de Eugène Déliée, âgé de 11 ans, s'est noyé samedi après-midi.

Appelés les premiers au secours de l'enfant, les constables Lalonde et Cabana du poste No 22 ont essayé de ramener à la vie le petit garçon en pratiquant la respiration artificielle, mais tout fut inutile, l'asphyxie avait fait son œuvre.

Eugène Déliée demeurait avec ses parents au No 343, 6ème Avenue Rosemont.

**UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS**

**DR. T. FELIX GOUDARD'S Oriental Cream**

Guérit le hâle, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc. et maintient la peau et tout défaut à la beauté et fraîcheur de la peau.

que nous le gottions pour être sûr qu'il doit être. N'acceptez aucun substitut du même nom. Le Dr. L. A. Bayre dit à dame B. haut ton: (une page) "Comme vous mesdames, vous les employez, je recommande "Goudard's Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis et Europe.

—FRED T. HOPKINS, Prop. Great Japan, New-York.

**IL PENSAIT QUE C'ETAIT UN CANCER D'ESTOMAC**

Les Torfures de la Dyspepsie Chronique Guéries par "Fruit-a-tives"

SIDNEY MINES, N. E., 25 Jan. 1910. "Pendant plusieurs années j'ai souffert terriblement d'indigestion et de dyspepsie. Il y a deux ans je devins si malade que je vomissais ma nourriture constamment et je perdais 25 livres de mon poids. Je craignais le cancer. Je lus une annonce de "Fruit-a-tives", qui annonçait la cure de ce malade et je me décidai à les essayer. Après en avoir pris trois boîtes, je trouvais un grand changement en mieux et au moment où je pensais que "Fruit-a-tives" m'a entièrement guéri, lorsque tous les jours remède y avaient failli, et de plus je dis avec reconnaissance "Dieu merci à FRUIT-A-TIVES".

EDWIN ORAM, Sr.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, ou boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

**TROUVE NOYE**

LE CORPS D'UN INCONNU EST REPECHE PRES DU QUAI KING EDWARD.

Le corps d'un noyé que l'on suppose être un nommé Jules Dubarre, a été trouvé samedi après-midi au quai King Edward, à la Longue Pointe. Le corps a été transporté à la morgue, mais n'est pas encore identifié.

**L'ouverture de la convention**

(Suite de la dernière page)

marquants du Canada étaient aussi présents. Le Premier R. L. Borden, Sir Lomer Gouin, les juges de la Cour du Roi, les membres les plus éminents du barreau de Montréal; quelques citoyens distingués souhaitaient la bienvenue aux visiteurs. Ce fut une réunion des hommes les plus éminents, peut-être, que le Canada a jamais vus ensemble.

La séance se termina à six heures, les deux hommes les plus haut placés, dans le monde judiciaire du Canada et des Etats-Unis, le vicomte Haldane, chancelier d'Angleterre, dont le rang suit immédiatement celui des princes de sang royal, et le Premier Juge—E. D. White—de la Cour Suprême des Etats-Unis, la plus haute position judiciaire en Amérique.

Il n'y eut pas de discours. Aussitôt que les visiteurs arrivèrent, ils étaient reçus par M. et Mme Davidson. Ils se dispersèrent ensuite dans les vastes salles ou les jardins avoisinants. Ce fut une réunion unique et notable.

**NOTABLES PRESENTS**

Parmi les Canadiens: Hon. Robt. Laird Borden, P.C., K.C., premier ministre du Canada, et lady Borden; Sir Chas. Fitzpatrick, juge en chef du Canada, et lady Fitzpatrick; Sir Lomer Gouin, K.C., le Premier de la province de Québec, et lady Gouin; l'hon. Chas. Doherty, K.C., ministre de la Justice, au gouvernement fédéral; les hon. juges J. E. Robidoux, J. S. Archibald, Langue, Lanctôt, Beaudin, Chauveau, Wilfrid Mercier, Mathieu; M. J. E. Martin, bâtonnier du barreau de Montréal, et l'ancien bâtonnier, M. J. L. Archambault, l'aviseur légal de la ville.

Parmi les visiteurs: L'hon. vicomte Haldane de Clonra, haut chancelier d'Angleterre; l'hon. E. D. White, juge en chef de la Cour Suprême des Etats-Unis; l'hon. Joseph H. Choate, autrefois ambassadeur américain à Londres; le juge J. E. M. Dickinson, du Tennessee, ancien secrétaire de la Guerre dans le cabinet Taft; le Procureur général des Etats-Unis, M. Reynolds; le juge Edgar B. Parker, de New-York, jadis candidat à la présidence; M. et Mme Brown, de Reno, Nevada.

**LA PROCEDURE JUDICIAIRE**

Les juges de la Cour Suprême, formant le comité sur la procédure judiciaire des Etats-Unis, ont tenu samedi, leur conférence à l'hôtel Windsor. Le discours fut prononcé par l'avocat général McReynolds, des Etats-Unis. Quelques-uns des éminents juristes présents étaient: Hon. Edgar S. McCullon, Arkansas; hon. John W. Becken, Connecticut; hon. Charles M. Curtis, Delaware; hon. James F. Albigie, Idaho; hon. Oevin N. Carter, Chicago, Ill.; hon. Quincy A. Myers, Indiana, Indianapolis; hon. S. M. Weaver, Iowa; hon. Jas. A. Breaux, Louisiane; hon. A. R. Savage, Maine; hon. A. Hunter Boyd, Maryland; hon. Arthur P. Rugg, Boston, Mass.; hon. Jas. E. Moore, Michigan; hon. Calvin L. Brown, Minnesota; hon. Sydney Smith, Mississippi; hon. Manoah B. Reiss, Nebraska; hon. H. F. Norcross, Nevada; hon. Frank W. Parker, New Mexico; hon. Edgar M. Cullen, Albany, N.-Y.; hon. George M. Brown, Caroline du Nord; juge Andrew A. Bruce, Dakota Nord; hon. James G. Johnson, Ohio; hon. Matthew J. Kane, Oklahoma; hon. J. Hay Brown, Pennsylvania; hon. James H. MacLeary, San Juan, Porto Rico; hon. Clark H. Johnson, Rhode Island; hon. Eugene B. Cary, Caroline du Sud; hon. Charles S. Whiting, Dakota Sud; hon. Samuel C. Williams, Tennessee; hon. George M. Powers, New-Hampshire; hon. Robert R. Prentiss, Virginia; hon. Emmet N. Parker, West Virginia; hon. John B. Winslow, Washington; hon. Ir. E. Robinson, hon. Frederic Dodge, Boston, Maine; Wisconsin; hon. Charles N. Porter, Wyoming; hon. Josiah A. Van Orsdeld, Washington, D. C.; hon. Charles E. Parsons, Honolulu, Hawaï; hon. Van Bechten Velder, Brooklyn, N. Y.; hon. A. N. Hough, New-York, N. Y.; hon. Jeter C. Pritchard, Ashville, N. C.; hon. Dan A. Pardee, Atlanta, Ga.; hon. Loyal E. Knappen, Grand Rapids, Mich.; hon. Francis E. Baker, Goshen, Ind.; hon. Walter H. Seaborn, St-Paul, Minn.

Les membres du comité pour une procédure judiciaire uniforme de l'American Bar Association sont: Thomas W. Shelton, président, Norfolk, Va.; Jacob M. Dickinson, Nashville, Tenn.; William B. Howland, New-York, N. Y.; Louis D. Brandies, Boston, Mass.; Joseph N. Teal, Portland, Ore.

**DERNIERE DISTRIBUTION DES PORTRAITS**

**PAPINEAU et LAFONTAINE**

Si vous avez négligé de vous procurer un de ces portraits, ne manquez pas cette dernière occasion.

Tout Canadien devrait avoir dans sa demeure les portraits de PAPINEAU et LAFONTAINE.

**COUPON DU "CANADA"**

Veillez m'envoyer le portrait de

pour lequel je vous inclus 10 centins en timbres,

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**UN PIED ECRASE**

**CARTES PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT**

UN JEUNE GARÇON A LE PIED ECRASE PAR UNE LOURDE VOITURE.

En essayant de monter dans une voiture en mouvement, samedi après-midi, vers une heure, un jeune garçon du nom de Abel Flak est tombé si malheureusement qu'une des roues de la voiture lui a passé sur le pied.

Le conducteur de la voiture, un nommé Alfred Smith, à l'emploi de la Montreal Dairy Co., s'est empressé de porter secours au jeune imprudent et l'a aidé à être transporté à l'hôpital Général où il a été admis.

Flak, qui est âgé de 10 ans, demeure avec ses parents, au No 75 rue St-Georges.

**HOTEL RIENDEAU**

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des balcons et des galeries des chemins de fer. 68-69 Place Jacques-Cartier. J. A. R. THUR TANGUAY, Propriétaire. 68-69.

**JOSEPH FORTIER**

FABRICANT PAPETIER

210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiment complet de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, et Calculs, Impression de toute sorte. En-Têtes de Lettres. En-Têtes de Comptes, Cartes, Ouvrage fait avec promptitude.

**RELIURE ET REGLAGE**

58-m-j-p-a

**Un diner au vicomte Haldane**

(Suite de la dernière page)

tingy, Camille, C.R. Desaulniers, G. C.R., De Puckman, Dickson, Hon. E. L. Dodge, Hon. Frederic Doherty, Hon. C. J. Douglas, Dr James Doyle, F. P. Duff, Hon. Lyman P. Ekers, H. A. Estabrook, Henry D. Farrar, Hon. Edgar H. Fish, Frederick P. Fitzpatrick, Hon. Sir Charles P. Fleet, C. J., C.R., Foster, Hon. Geo. E., Foster, Geo. G., C.R., Foster, Hon. John G., Fortier, H. A., Foy, Hon. J. J., Geoffroy, Aimé, C. R., Girard, M. Alfred, Gouin, Hon. Sir Lomer, Graham, Sir Hugh Gray, Hon. George, Greenfield, J. N., Gregory, Stephen S. Guérin, Mark Haldane, Lord, Harvey, Hon. H. Herriek, Hon. Juge, Hinkley, John Hook, Hon. William C. Hosmer, Charles R., Hough, Hon. Charles M., Howell, Hon. H. M. James, Francis B., Johnson, Hon. James G., Joy Maurice, Kavanagh, Henry J., Esq., C.R., Keasby, Edward W., Kellogg, Frank B., Kemp, Hon. Albert Edward, Kemp, W. Thomas, Knappen, Hon. Loyal E., Labelle, L. Col., A. E., Lacoste, Hon. Sir Alexandre, Lefleur, Eug., C.R., Lamothe, Gu., C. R., Landry, Hon. P., Langelier, Hon. Sir François, Lapointe, L. A., M.P., le maire Lavallée, Laverty, F. J., C. R., Lehman, Hon. Frederick W., Lemieux, Hon. F. X., Lemieux, Dr L. J., Lemieux, Hon. Rodolphe, Lewis, Wm. Draper, Ludwig, J. H., C.R., MacInnes, C. S., C.R., McDougall, G. W., C.R., McKenney, Frederick, Dr. McWhinney, W. J., McReynolds, Hon. J. C., Mack, Hon. Juge, McShane, James, Marchal, L. T., C.R., Martin, B. E., Magrath, C. A., Mathers, T. G., Mathieu, Hon. M., Meldrim, P. W., Meredith, F. E., C.R., Mercer, Rodney, Mischler, Wendell W., Mignault, P. B., C.R., Muir-Mackenzie, Sir Kenneth Augustus, Nantel, Hon. W. B., Newcombe, E. L., C.R., Ordell, Hon. Josiah A. Van, Oeler, Sir Edmund, M.P., Oulmet, Hon. J. échevin, Pardes, Hon. Don. A. Parker, Hon. Alton B., Parker, Hon. Emmett N., Pelletier, Capt. Victor, Perrault, J. E., Peterson, Principal, Rhelan, M. A., Poulin, J. C., Powell, H. A., C.R., Pritchard, Hon. Peter C., Rawle, Hon. Francis, Raymond, B. P. Netter, Richards, John T., Robidoux, Hon. J. E., Roddick, Dr T. G., Rogers, Benjamin, Rogers, Henry Wade, Sanborn, Hon. Walter H., Savage, Hon. A. R., Severance, C. A., Shaughnessy, Sir Thomas, Shelton, Thomas W., Shurtleff, Dr W. L., C. R., Smith, R. C., C.R., Smith, Walter George, Sproule, Hon. T. S., Staake, Hon. Wm. H., Stetson, Francis Lynde, Storey, Morfield, Strathcona, Lord, Streeter, General Summer, Edward A., Taillon, Hon. L. O., Taft, Hon. Sir Melbourne, M. le Juge, Terry, Charles Thaddeus, Turner, Geo., Tribey, H. J., C. R., Tucker, Henry St. George, Van Horn, Sir William, C.R., Veeder, Hon. Van Vechten, Vorhees, Hon. J. H., Wadhams, Frederick E., Wheeler, Everett P., White, Hon. Edward Douglas, White, Robt. S., White, W. J., C.R., Whitelock, Geo., Wilson, C. A., M.P., Winslow, Hon. John S.

**Qu'en sortira-t-il?**

(Suite de la 1ère page)

mettre le bref quand on ne lui a demandé. M. McKeown ne croit pas que le bref soit maintenu.

La cellule de Thaw ressemblait à un petit jardin, dimanche. Dans chaque fenêtre on pouvait voir de gros bouquets qui lui avaient été envoyés par des dames admiratrices. Sa table en était aussi encombrée.

Le gouverneur Laforce désait hier soir que depuis son incarcération Thaw a été obligé de changer de buanderie; les employées de la buanderie où il envoyait d'abord son linge en ont arraché tous les boutons pour avoir un souvenir de lui.

**PAS DE CHANCE**

Après une collision avec une autre voiture, un automobile est renversé par un tramway.

Morristown, (New-Jersey), 1er. — M. Patrick Luby demeurant Speedwell avenue, a été, aujourd'hui, victime de deux accidents d'automobile. Cet après-midi, il alla se jeter sur une autre automobile appartenant à M. Frank Millen. Projeté hors de son siège, M. Luby était fortement contusionné au bras.

Sa voiture n'ayant pas été endommagée, M. Luby reprit le volant pour retourner chez lui, mais il ne devait pas aller loin, car bientôt il était renversé par un tramway. Projeté de nouveau sur la chaussée, il était de nouveau fortement contusionné et blessé à la tête; quant à la voiture elle était hors d'usage.

**VICTOIRE CONSTITUTIONNELLE**

Engle Pass, Texas, 1er. — Des dépêches officielles de Courrier annoncent que le général constitutionnel Villa a défait Felix Terrozas, chef fédéral, à Chihuahua et a exécuté 200 volontaires fédéraux.

Lorient, 1er. — Quatre croiseurs sont en construction. Ils sont destinés à la Turquie.

DEBENTURES MUNICIPALES DE LA CITE DE SOREL, P.Q.

En dénominations de \$100, \$500, \$1,000, pour rapporter au-delà de 5 p.c. ST-CYR, GONTHIER & FRIGON

PROPOS DE COURTIER

La ville de Winnipeg va probablement avoir bientôt un service d'auto-bus. M. John W. Ryckman, président de la Canadian General Service Corporation, Ltd., de Winnipeg, qui était à Montréal il y a quelques jours, a parlé, parait-il, fait des arrangements avec la Compagnie Canadienne d'Autobus Ltée, qui a entrepris le service de Montréal pour qu'elle se charge aussi de celui de Winnipeg.

LA NAVIGATION

Table with columns: Arrivées, A de, Destinations (Knutsford, Cadillac, Cassandra, Kronprinz, Olav, Georgetown, Stigstad, Mandosa, Minneapolis, Ryndam, Graf, Walderece, Marquette, Athenia, Cameronia, Parisian, Pretorian, Asonia, Kaiser, Wilhelm II, Lak, Meghan, Roma), Ports (Québec, Sydney, Anticosti, Glasgow, Sydney, Bernis, Sydney, Londres, Rotterdam, Hambourg, Anvers, Montréal, New-York, Londres, Rotterdam, Phila., Boston, Glasgow, Montréal, New-York, Boston, Montréal, Plymouth, Montréal, Montréal, Londres, Montréal, Marseilles, New-York).

COMMERCE

Marché de Montréal. DERNIERE QUOTE DES PRIX. Le prix du beurre: liste fournie par la Société des Producteurs Agricoles des Fromagers de Québec.

LE MARCHÉ DU COTON. Liverpool, 1er sept. — Transactions modérées, prix fermes. Prix: moyen américain, bon 753, bon moyen 755, moyen 758, bon ordinaire 765, ordinaire 767.

VALEURS CANADIENNES A LONDRES. Vend. Sam. Lundi. C. P. R. 224 1/2 224 226 1/4. B. C. 11 1/8 11 1/8 11 1/8. C. M. 32 3/4 32 3/4 32 3/4.

SPECIALS POUR L'EMPRES DE BRITAIN. Jeudi, le 4 septembre. UN CONVOI SPECIAL de chars-couloirs et passagers de première classe, de chars-tourists, Standard, laissera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.30 p.m. mercredi 3 septembre.

LES GAÏETES DU DIVORCE. Paris, 1er. — Un des cas de divorce les plus intéressants, invoqués à l'heure actuelle en France, vient d'être présenté par un mari qui accuse sa femme de gâter son accent.

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU COMTE DE JACQUES-CARTIER A STRATHMORE. MERCREDI, 3 SEPT., 1913. Concours des meilleurs exhibits de la race Chevaline, Bovine, Ovine et Porcine, des produits de ferme et domestiques. Les trains arrêtant à Strathmore partiront de la gare Bonaventure à 9.40 hrs., 12.10 hrs., 1.30 hrs., 3.30 hrs.

LA REVISION DU TARIF. LE SENATEUR CUMMINS ATTAQUE VIGOREUSEMENT LA METHODE DU SHORT SELLING.

J. B. P. PARC ST-REGIS. Prenez le char de la rue St-Denis jusqu'au terminus des tramways. J. B. PELOQUIN. Courtier en immeubles et en placements.

Washington, 1. — Le "short selling" de la Bourse de New-York, et des bourses de cotons en général a été vigoureusement attaqué par le sénateur Cummins au sénat, aujourd'hui, comme l'un des plus grands vices de l'époque et comme une manie qui menace la force industrielle et financière du pays.

LA GUERRE DANS LES AIRS. REORGANISATION DE L'AERONAUTIQUE MILITAIRE EN FRANCE. (Service spécial). Paris, 1. — Le gouvernement se propose de développer l'aviation sur une grande échelle.

SIR JAMES ET LES OUVRIERS

IL NE LEUR DONNE PAS DE REPONSE SATISFAISANTE AU COURS DE LA CONFERENCE AVEC LES DELEGUES OUVRIERS.

Toronto, 1. — Les délégués du conseil des Arts et Métiers du district de Toronto n'ont obtenu aucune satisfaction de Sir James Whitney pour ce qui a trait à la réforme de la taxe. Ces délégués sont allés rencontrer Sir James Whitney à son bureau aux édifices du gouvernement, ce matin.

LES ALLEMANDS ET LA POLITIQUE AMERICAINE. Le message du président Wilson jugé par la "Gazette de Francfort". (Service spécial). Berlin, 1. — La "Gazette de Francfort" organe semi-officiel commente comme suit le message du président Wilson sur la question Mexicaine: "L'Europe a tacitement reconnu à la grande république nord-américaine, le mandat que celle-ci s'est donné, en vertu de la doctrine Monroe depuis une centaine d'années. Il nous appartient certainement, à nous, Européens, de veiller à ce que ce mandat soit rempli par les Américains. Et le président Wilson se reconnaît lui-même dans son message, lorsqu'il dit que toutes les nations comptent que les Etats-Unis agissent."

LA GREVE DE CALUMET. Une jeune fille tuée dans une bagarre. Calumet, Mich., 1. — La situation causée par la grève des mineurs a pris un aspect sérieux aujourd'hui. Un pugilat de grévistes en est venu aux mains avec les députés shérifs qui gardent la mine. Margaret Fozzaker, âgée de 15 ans, fille d'un gréviste de la mine de North Kearsarge, a été tuée.

POUR LA MARINE TURQUE. Deux canonnières lancées à Lorient. Paris, 1er. — Deux canonnières construites dans les chantiers de Lorient ont été lancées hier. Elles sont destinées à la Turquie. Deux autres seront achevées à la fin de septembre et toutes quatre pourront être mises en armement en novembre prochain.

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES

A. ROBERGE. 20 St-Jacques, Tél. Main 2319. CHEMIN LABALLE, Verdun, maison à 3 étages, 3 logements, construction de première classe. Terrain 25 x 110 pieds. Prix \$7,800.00. RUE CADIEUX, près Prince Arthur, 2 cottages, Terrain 24 x 148 pieds, avenue Coloniale en arrière. Prix \$12,000. RUE ST-CHRISTOPHE, près Démonstigny, maison, 3 étages, 4 logements. Terrain 45 x 75 pieds environ. Prix \$9,000.

PARC ST-PAUL. A ST-EUSTACHE. Lots d'une valeur incontestable à tous les points de vue et ils augmenteront prochainement en valeur. PRIX \$50.00 ET PLUS, CONDITIONS FACILES. Les Propriétaires de Lots ont Accès à la Grève. Pour plus d'informations s'adresser à PAUL & ROBERT COURTIERS. 92 RUE NOTRE-DAME EST. Tél. Est 6544.

UN VRAI BARGAIN. 2 terrains rue Outremont, en face de l'église, mesurant 30 x 100, ruelle de 18 pieds en arrière. Tramways passant en face. Toutes les améliorations faites à la rue. Conditions faciles pour un acheteur sérieux. S'adresser J. DONAT LANGELIER. 478 Ste-Catherine Est. Résidence, E. 2234. Tél. Est 3426.

LE "PRET IMMOBILIER" Limitée. SI VOUS AVEZ BEVOIR DE CAPITAL. pour acheter une propriété ou pour vous bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée", qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement. Les facilités de remboursement des prêts fait à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée", sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal. Rue Ste-Catherine Est. COIN DARLING Hochelaga. Le 30 Aout Courant.

"PRET IMMOBILIER" Limitée. BUREAU DE DIRECTION: PRESIDENT: M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, ancien échevin. VICE-PRESIDENT: M. L. A. LAVALLÉE, maire de Montréal. SECRETAIRE-TRESORIER: M. ARTHUR GAGNE, avocat.

QUESTION EMBARRASSANTE. La protection des propriétés américaines au Mexique. Washington, 1er. — M. Flood, président du comité des Affaires Etrangères à la Chambre a soumis aujourd'hui, au secrétaire Bryan des lettres d'une grande compagnie de Vera Cruz qui fait le commerce du sucre. Ces lettres demandent qu'il prenne soin des propriétés de la compagnie si tous les Américains, suivent le conseil du président Wilson et quittent le Mexique.

"PRET IMMOBILIER" Limitée. 224 rue Ste-Catherine Est, Montréal. TELEPHONE: BELL EST 5779.

LA GREVE DE CALUMET. Une jeune fille tuée dans une bagarre. Calumet, Mich., 1. — La situation causée par la grève des mineurs a pris un aspect sérieux aujourd'hui. Un pugilat de grévistes en est venu aux mains avec les députés shérifs qui gardent la mine. Margaret Fozzaker, âgée de 15 ans, fille d'un gréviste de la mine de North Kearsarge, a été tuée.

Bureaux à Louer. 212 rue Notre-Dame Ouest, près rue McGill, plusieurs bureaux spacieux bien éclairés à des prix au-dessous de l'ordinaire, vu la localité centrale. Loyer réduit jusqu'au premier mai prochain. Pour ceux qui ont besoin de bureaux, voici une occasion qu'il ne faut pas laisser passer.

LE PLUS CELEBRE DES VINS TONIQUES ET APERITIFS FRANÇAIS. IL N'Y A QU'UN VÉRITABLE "Dubonnet". Un nom seulement sur le bouteille.

Le Crédit Montréal Ltée. Président: A. Mé. Hanouïd, M.D. Vice-Président: J. A. St-Jules, C.R. Gérant: H. Foucaux. Informe le public que ses bureaux sont maintenant installés au No 1002 Ave. Mont-Royal Est, coin Papineau.

"Dubonnet". Un nom seulement sur le bouteille. MÉLÉZ-VOUS DES IMITATIONS. L. CHAPUT, FILS & CIE LIMITEE. Seuls Dépositaires Pour le Canada, MONTREAL.

Département de la Statistique. Notre Département de la Statistique vous fournira, sur demande, des renseignements sur toute compagnie ou industrie Canadienne. Canada Cement Company, Limited. McCUAIG BROS & COMPANY. 17 Rue St-Sacrement, Montréal.

GOTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK. APPELEZ MAIN 4265. H. TESSIER & CO. 18 RUE HOSPITAL.

MARCIL TRUST CO. LIMITED, MONTREAL. N'avez-vous que 3 p.c. sur votre argent? Ça vaut le double sur vos comptes d'épargne obligatoires.



## Un dîner au vicomte Haldane

UNE ASSISTANCE DES PLUS DISTINGUEES ASSISTAIT AU DINER OFFERT AU LORD HAUT CHANCELIER, AU RITZ CARLTON.

Le banquet donné, hier soir, au Ritz-Carlton en l'honneur du vicomte Lord Haldane, chancelier de la Grande-Bretagne, par l'honorable C. J. Doherty a remporté un magnifique succès. Jamais un aussi grand nombre d'hommes d'état illustres, de légistes distingués ne se sont réunis en aussi grand nombre sur le sol canadien.

On pouvait voir à cette imposante réunion le lord chancelier de la Grande-Bretagne, des juges de la Cour Suprême et Supérieure des Etats-Unis et du Canada, deux premiers ministres, un ex-président des Etats-Unis, des représentants des cabinets de chaque province et plusieurs autres personnalités importantes et un grand nombre d'avocats de réputation internationale.

Le banquet fut présidé par M. le juge Doherty qui avait à sa droite le vicomte Lord Haldane et à sa gauche l'ex-président Taft. A la table d'honneur on remarquait : l'honorable J. C. McReynolds, procureur-général des Etats-Unis, Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême et administrateur du Canada en l'absence du Duc de Connaught ; l'honorable F. B. Kellogg, Benjamin Rogers, l'ex-ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre, Joseph H. Choate, Mgr Bruchési, honorable Simon E. Baldwin, honorable Geo. E. Foster, les honorables J. M. Dickinson, R. L. Borden, Edward Douglass

White, Lord Strathcona, Sir Francis Langley, Hon. W. B. Nantel, Hon. Alton B. Parker, sénateur Landry, Hon. Francis Rawle, Hon. Albert Edward Kemp et J. E. Martin, bâtonnier-général de la province de Québec.

Au nombre des invités on remarquait : Alexander, Lucien H., Allan, Sir Hugh Montagu, Angers, Sir A. Real, Angus, R. B., Archambault, J. L., C.R., Archambault, juge, Bailey, Hollis E., Hon. Francis E. Haber, Baldwin, Hon. Sinton E., Barker, Hon. Sir F. E., Bastien, F. de Sales, C.R., Béique, Hon. F. L., C.R., Beullac, Pierre, C.R., Belleau, Eusébe, C.R., Bickerdike, Robt., M.P., Biggs, Albert W., Bisailon, F. J., C.R., Borden, Rt. Hon. Robert Laird, Boston, Charles A., Bourassa, Henri, Boyd, Hon. Hunter, Bradley, William H., Breaux, Hon. Jos. A., Brodeur, Hon. Louis P., Brossseau, T., C.R., Brown, A. J., C.R., Brown, J. Hay, Browne, Aldis B., Brown, Rome G., Bruchési, Mgr., Burgess, William H., Burke, Hon. N. Charles, Butler, Charles Henry, Byrum, Wm. P., Carrell, Frank, Carter, Hon. Orrin N., Casgrain, Hon. P. Chase, C.R., Cassels, Hon. Walter P. A., Chauvin, Hon. Justice, Choate, Hon. Joseph H., Clearwater, Hon. A. T., Comeau, J. A., C.R., Callen, Hon. Edgar M., Dault, Chanoine, Davidson, Hon. Sir C. Peers, de Mar-

(Suite à la page 5)

## Les ouvriers chôment la Fête du Travail

PLUSIEURS CERTAINES D'OUVRIERS ONT SUIVI, HIER, LA PROCESSION EN PRESENCE D'INNOBRABLES SPECTATEURS. — LA FETE RELIGIEUSE.

La fête du Travail a été célébrée, hier, par une magnifique démonstration.

Partout, en Canada et aux Etats-Unis, le premier septembre est la fête des ouvriers, et ils montrent ce jour-là, avec un orgueil très légitime, leur force et leur esprit d'union. La démonstration d'hier se fit en présence de milliers de citoyens qui encombraient les rues sur le passage de la procession et plusieurs membres distingués du barreau américain, venus ici pour la session annuelle de l'Association du Barreau Américain, ont suivi avec beaucoup d'intérêt le défilé de la procession.

Soixante-deux corps de métiers ont fait une parade dans les principales rues de la ville, aux accompagnements de fanfares, drapeaux, bannières et chars allégoriques. Le grand ralliement se fit au Square Viger et la procession se termina au Parc Lafontaine.

La parade était ainsi formée : Corps de police à cheval ; Union des briquetiers ; Union des lattes ; Union des finisseurs en ciment ; Union des ferblantiers-couvreurs, 116 et 251 ; Union des plâtriers ; Union des peintres, locaux 349, 359 et 399 ; Union des maçons ; Union des tailleurs de granit ; Union des tailleurs de marbre ; Union des Charpentiers en fer, locaux 93 et 119 ; Union des poseurs de tuiles ; Union des électriciens ; U-

Union des journaliers en bâtiments ; Conseil de district des charpentiers et Unions affiliées ; Union des plombiers, locaux 144 et 292 ; Association Internationale des machinistes, loges 111, 631, 711, 144 et 318 ; Union des travailleurs en cuivre ; Union des forgerons ; Union des faiseurs de patrons ; Union des mouleurs en fer ; Union des chaudronniers, locaux 134 et 185 ; Fraternité des wagonniers, locaux 234 et 182 ; Fraternité des hommes de trains ; Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives ; Fraternité des ingénieurs de chemins de fer ; Ordre des conducteurs de trains ; Fraternité des télégraphistes de chemins de fer ; Union des bouchers ; Union des musiciens ; Union des selliers ; Union des ingénieurs stationnaires ; Union des employés civils ; Union des souffleurs de verre ; Union des mineurs d'œufs ; Union des bouviers ; Union des travailleurs en brasserie ; Union des garçons de table, local 515 ; Union des manipulateurs de fret ; Union des débarqueurs de navires ; Union des cigariers ; Union des tailleurs-couturiers ; Union des travailleurs en costumes pour dames ; Union des travailleurs en vêtements ; Union des ouvriers barbiers ; Union typographique, locaux 145 et 176 ; Union des pressiers, local 52 ; Union des relieurs ; Union des clicheurs ; Union des photographeurs ;

(Suite à la page 5)

## Les ouvriers à l'église Notre-Dame

PLUSIEURS MILLIERS DE TRAVAILLEURS SE PRESENTENT DANS LA VASTE ENCEINTE, DIMANCHE SOIR, A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL.

Plusieurs milliers d'ouvriers assistaient dimanche soir à Notre-Dame à la célébration religieuse de la fête du Travail.

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési présida à la cérémonie, ayant à ses côtés Monseigneur Northrop, de Charleston, Caroline du Nord ; Monseigneur Forbes, évêque-élu de Joliette, et une trentaine de prêtres venus pour prendre part à la cérémonie.

L'allocation de circonstance fut prononcée par le Révérend Monsieur Mayrand.

Le prédicateur prit pour texte ces paroles de St-Mathieu : "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît."

Il établit avec une logique impeccable la priorité de l'ordre surnaturel sur l'ordre naturel.

Pour fixer l'homme dans ses devoirs comme individu et être social, il montre sa dépendance vis-à-vis de Dieu. Il fait voir ensuite le mal dont souffre la société actuelle par suite de

cette diversion entre la pratique publique et la pratique privée. Il donne à celle-ci la priorité, s'appuyant sur ce fait que la société religieuse comme tout est plus importante que l'individu.

Il termina en donnant à l'ouvrier comme point de repère dans sa vie privée, sociale, coopérative et civile, les enseignements de Léon XIII dans son encyclique "Rerum Novarum."

Puis Monseigneur Bruchési donna quelques conseils très sages et très pratiques aux ouvriers.

Le Révérend Père Plantin, S.J., prit ensuite la parole pour dire l'émotion qu'il éprouvait à la vue de ce spectacle si grandiose.

Il rappela en peu de mots la situation religieuse de l'ouvrier en France. La cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Une cérémonie également grandiose eut lieu hier soir à l'église St-Patrice où le Rév. chanoine Cummings, de Roseomon, Irlande, adressa la parole.

## L'OUVERTURE DE LA CONVENTION DU BARREAU AMERICAIN

ELLE A EU LIEU, HIER MATIN, A DIX HEURES, DANS LES SALLES DU ROYAL VICTORIA COLLEGE. LE T. HON. M. BORDEN SOUHAITE LA BIENVENUE AUX DELEGUES

M. Frank Kellogg fait le discours d'ouverture. Il parle des puissances qui font les traités. — Collation de diplômes au Collège Royal Victoria.

Le Premier, M. Borden, en compagnie des représentants légaux du Dominion, et du Collège Royal Victoria, a souhaité officiellement la bienvenue aux membres de l'American Bar Association, à 10 heures, lundi matin.

Aussitôt après, s'ouvrit la première journée de la convention. La parole fut à M. Frank B. Kellogg, du Minnesota, président de l'Association. Son sujet fut, "Treaty Making Powers", les Puissances qui font des Traités.

Dans son avant-propos, M. Kellogg toucha au fait que, quoique l'Association se réunisse en dehors des Etats-Unis, les liens fraternels qui doivent lier les nations sont assez puissants pour amener une communauté de sentiments ; aussi que, la règle de l'Association enjoignant de parler des changements dans les statuts des lois, pendant l'année, il avait choisi "The Alien Land Law of California."

En parlant de cette loi, il dit : "Si les citoyens du Japon ont le droit d'acquérir de l'immeuble en Californie, il est difficile de voir comment cette loi leur enlève le droit, car elle permet d'acquérir, de posséder, de transmettre, etc., toute propriété selon les exigences des traités."

Cependant, il est entendu par les Californiens que leur état possède le pouvoir de légiférer sur cette question, malgré n'importe quel traité fédéral.

Le point soulevé est donc très grave, car il concerne les relations des Etats-Unis avec les pays étrangers ; et l'orateur affirme que le gouvernement fédéral a certainement le droit de fixer par un traité les statuts d'une loi, qui définit les prérogatives d'un citoyen étranger, établi dans les Etats. Les places où il peut voyager, le commerce, où il peut s'engager, la propriété qu'il peut acquérir, etc. Car c'est la pratique constante des nations ; c'est de l'histoire contemporaine ; c'est l'opinion des hommes

d'état, auteurs de la Constitution ; c'est la coutume du gouvernement fédéral de faire ces traités de paix, les premiers jours de la Confédération ; enfin il démontra qu'il n'en peut être autrement au point de vue de l'histoire et de l'autorité judiciaire.

"Il est à présumer, dit-il, que le peuple américain n'entend pas donner au gouvernement fédéral un pouvoir moindre que celui exercé par les autres depuis l'origine de la civilisation."

"S'il est vrai que le gouvernement fédéral ne peut faire des traités sur des choses ordinairement réservées aux gouvernements locaux, qui sont les principaux intéressés, prérogatives qu'il a exercées depuis 125 ans, qui seront par conséquent balayés, on ne peut s'attendre à ce que le citoyen américain reçoive à l'étranger les bénéfices du droit international et de la coutume des pays, si nous affirmons que notre gouvernement est si impuissant qu'il ne puisse accorder la même protection aux citoyens étrangers."

"Il n'y a pas de doute que la convention a confié exclusivement au pouvoir fédéral, le droit de faire des traités, et de les mettre en force, à l'exclusion des Etats."

Et ce n'est qu'après une discussion sérieuse que les conventions de chaque Etat adoptèrent ce principe du contrôle fédéral... qui, tout en conservant à l'individu le maximum possible de liberté, confierait au gouvernement central, un pouvoir suffisant pour se tenir debout au milieu des nations de la terre.

— Ensuite il traita des précédents établis par la Cour Suprême des Etats-Unis ; par exemple, que ce traité entre la France et les Etats-Unis, de 1853, permettait aux Français d'acquérir de la propriété dans le Nebraska, malgré les statuts contraires de cet état ; il illustra cet exemple en montrant la fonction fédérale vis-à-vis le commerce entre Etats.

Un homme d'étude, considérant avec attention les circonstances qui ont amené cette puissance aux mains du gouvernement fédéral, la pratique des nations, et surtout de notre propre pays, les décisions des cours, les paroles des politiques et des publicistes, peut sans difficulté en arriver à la conclusion que le pouvoir du gouvernement fédéral de protéger les citoyens étrangers est substantiel.

Il commenta aussi, sur le refus du congrès de passer une loi, punissant les Etats coupables d'enfreindre cette loi, malgré les sollicitations répétées de Harrison, McKinley, Roosevelt et Taft.

### LA COLLATION DES DIPLOMES

Hier après-midi, à cinq heures, les conventionnistes réunis dans les salles du Victoria College ont assisté à la collation de titres honorifiques à Lord Haldane, au juge en chef Edward Douglass White, des Etats-Unis, au premier ministre Robert L. Borden, à Mre Ferdinand Labori, bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris ; Hon. W. H. Taft, ex-président des Etats-Unis ; hon. Charles J. Doherty, ministre de la Justice et procureur général du Canada ; Hon. F. B. Kellogg, président de l'Association du Barreau Américain.

### LA RECEPTION AU HUNT CLUB

La première d'une brillante série de fêtes qui doivent se dérouler à l'occasion de la présence des avocats de la American Bar Association a eu lieu au Montreal Hunt Club, dimanche. Les délégués furent reçus par le juge en chef Sir Chas. P. Davidson et ses associés.

La plupart des hommes les plus

(Suite à la page 5)

## Lord Strathcona à Montréal

LE HAUT COMMISSAIRE EST EN EXCELLENTE SANTE ET PARLE AVEC ENTHOUSIASME DU CANADA.

Montréal a, depuis quelques jours, la visite de Lord Strathcona et Mount Royal, Haut Commissaire du Canada dans la capitale de l'Empire.

Bien qu'agé de quatre-vingt-trois ans, Lord Strathcona jouit encore d'une santé très bonne et d'une prodigieuse lucidité d'esprit.

Le Haut Commissaire est accompagné de Lady Strathcona et de leur fille, l'honorable Madame Howard.

Cette visite, comme la plupart des dernières visites sera de très courte durée, deux jours au plus, Lord Strathcona retournera à New-York, mardi matin afin de s'embarquer sur le "Lusitania" qui quitte le port ce jour-là.

Lord Strathcona ne trouve pas du tout remarquable qu'il puisse faire un tel voyage à son âge ; cependant il n'a pu s'empêcher d'avouer que ce voyage serait bien son dernier.

Quant à la rumeur qui dit que Lord

Strathcona aurait demandé d'être relevé de ses fonctions, le Haut Commissaire du Canada affirma que tout ce que la presse a pu dire à cet effet, ne vient pas de source autorisée, et laisse l'impression qu'il était prêt à servir le Canada aussi longtemps qu'il en aurait la force, et aussi longtemps que tel serait le désir de ceux qui sont les dépositaires de l'autorité. Lord Strathcona se montra très agréablement intéressé aux événements qui se déroulent actuellement à Montréal, dans le monde légal.

Plusieurs membres de l'Association du Barreau Américain furent reçus par Lord et Lady Strathcona à leur résidence au numéro 911 de la rue Dorchester et hier soir le Haut Commissaire, accompagné de sa fille, l'hon. Madame Howard assistèrent au dîner donné à l'Hôtel Ritz-Carlton, par l'hon. Frank B. Kellogg, président de l'Association du Barreau Américain.

## Tentative de meurtre rue St-Urbain

UN POLONAIS EST MORTELEMENT BLESSE D'UN COUP DE COUTEAU.

La rue St-Urbain a encore été, hier soir, le théâtre d'une scène de sauvagerie : au No 47 de cette rue, un grand nombre de Polonais étaient

arrivés et voyant l'homme blessé, il fit venir l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Un autre coup de téléphone avertissait les détectives qui se rendirent au pas de course au No 47 rue St-Urbain, mais il ne restait plus personne.

A l'hôpital on considère les blessures de Balzouk, comme très graves.

Le blessé ne peut ou ne veut rien déclarer ; il ignore qui a pu le frapper, cette affaire restera comme toutes celles qui surprennent un étranger, inexplicable et l'auteur du méfait restera impuni.

Laurent et Craig, il n'en pouvait plus et s'est affaissé.

Ses compatriotes aidant il put encore faire quelques pas : voyant un attroupement le constable Ronenfant arriva et voyant l'homme blessé, il fit venir l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Un autre coup de téléphone avertissait les détectives qui se rendirent au pas de course au No 47 rue St-Urbain, mais il ne restait plus personne.

A l'hôpital on considère les blessures de Balzouk, comme très graves.

Le blessé ne peut ou ne veut rien déclarer ; il ignore qui a pu le frapper, cette affaire restera comme toutes celles qui surprennent un étranger, inexplicable et l'auteur du méfait restera impuni.

## Sir Chas. Fitzpatrick présidera

C'EST LUI QUI POSERA LA PREMIERE PIERRE DU MONUMENT CARTIER, CET APRES-MIDI.

C'est cet après-midi qu'aura lieu la pose de la première pierre du Monument Cartier, au parc Mont-Royal.

Le départ des invités se fera du Ritz-Carlton, à 2 1/2 heures.

Au parc Sir Chas. Fitzpatrick sera reçu par une garde d'honneur et par la fanfare Royal Scotch Pipers et une fanfare militaire.

M. E. W. Villeneuve fera alors le discours de bienvenue.

M. le maire Lavallée parlera après lui.

La pose de la pierre angulaire suivra, puis des discours seront prononcés par Sir Chas. Fitzpatrick, qui parlera en français.

L'hon. M. Borden, M. Taft, ex-président des Etats-Unis, l'hon. M. Lemieux, M. J. A. Martin, C.R., bâtonnier du district de Montréal, Mre Labori, bâtonnier du barreau de Paris, M. Gonzalve Dsaulniers, C.R. et M. J. W. Foster.

Le public est cordialement invité.

## LA TRAITE DES BLANCHES

UNE JEUNE FILLE EN AURAIT ENCORE ETE VICTIME.

Une jeune fille du nom de Marie Louise Rochais, venant de Paris, a été mise en état d'arrestation sur demande de M. James Lambkin, du service de strét fédéral.

Cette jeune fille est soupçonnée d'avoir pénétré au Canada pour des fins immorales, et serait une victime des trafiquants de chair humaine ; elle est arrivée la semaine dernière par le steamer "Empress of Britain".

C'est grâce aux recherches des détectives Tierney et Forget, que cette jeune fille a pu être localisée.

Elle est aujour'hui, retenue aux bureaux d'immigration rue St-Antoine, d'où elle sera conduite à bord d'un steamer pour regagner Paris.

## La contrebande des objets immoraux

UN GARÇON DE TABLE DU "SCOTIAN" EST ARRETE POUR L'AVOIR FAITE.

Malgré la stricte surveillance dont sont sujets les nombreux employés des steamers venant dans notre port, un grand nombre de ces employés introduisent en contrebande des objets dont l'importation par voie ordinaire est prohibée.

Les cartes postales immorales font l'objet d'un trafic très payant ; d'autres articles comme des épinglettes de cravates à photographies indécentes ; ces deux articles ont été surtout l'objet d'un commerce actif.

Le chef de police informé que ce trafic prenait des proportions inquiétantes, et l'arrestation tout dernièrement d'un colporteur de ces articles,

décidèrent le chef à chercher celui qui introduisait ces marchandises au Canada.

Le lieutenant Savard fut chargé par le chef de police de faire des recherches ; elles ont abouti par l'arrestation d'un garçon de table du steamer "Scotian", un nommé Charles Brook, âgé de 33 ans.

Celui-ci, moyennant espèces, vendait des épinglettes en forme de violettes ; au centre sur un verre grossissant une minuscule photographie représentant un sujet ; généralement une nudité. Brook a été écroué dans les cellules en attendant sa comparution devant le magistrat de police.

## L'attentat du rapide des Cèdres

LA FEMME LATOURA PLAIDE NON COUPABLE A L'ACCUSATION.

Sur une accusation de complicité, la femme Latoura, arrêtée à Lachine par le détective Samson, a comparu samedi matin devant le juge Lantôt.

On se rappelle que Latoura, cet Italien des Rapides des Cèdres, est recherché par la police provinciale, pour tentative de meurtre sur la personne de Georges Denis, charretier aux Rapides des Cèdres.

Ce drame a causé toute une sensation dans la localité où il a été commis. Latoura tient un magasin d'épicerie. Denis avec qui il eut ces temps derniers une chicane à propos du vol d'un cheval, se serait présenté devant le magasin de Latoura, la semaine dernière. Le couple Latoura croyant à une provocation de la part de Denis sortit furieux, tandis que la femme tenait le cheval par la bride, le mari sortant un revolver de sa poche, faisait feu sur Denis qui tombait blessé d'une balle à la cuis-

lité, le juge n'a pas voulu la laisser aller sous caution.

Hier soir le constable spécial Ferdinand Leroux, des Rapides des Cèdres, a conduit ici deux Italiens, qu'il avait arrêtés à Ottawa et qui sont impliqués dans l'affaire de tentative de meurtre de Latoura sur Georges Denis. Ces deux hommes Antonio Petrès et Antonio Leonard, sont accusés de complicité.

### Les DENTISTES GENDREAU

ont transporté leurs bureaux Au No 535 rue St-Denis

Tél. Bell Est 2916.

NOS DENTS sont très belles, naturelles, garanties, INSTITUTEUR DE LA TAIE FRANCO-AMERICAIN (INCORPORÉ), 122 rue St-Denis, Montréal. 84-m-j-s-n-D

### The Arbour Hotel Company LIMITED

JOHNNY BERTRAND, Gérant. Ligneurs et Cigares de 1er choix, 185 1/2 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est. 4810, Montréal. 202-a-D

**COMMERCIAL PLATE GLASS ASSURANCE COMPANY**  
701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC  
IGIDORE CREPEAU, Gérant.  
Veillez envoyer mesurer vos glaces et faire connaître votre prime — sans charge.

MAIN 2367 AGENTS DAMANDES  
NOM. ....  
Adresse. ....

**VOIES URINAIRES**  
MALADIES DE LA PEAU  
MALADIES VENERIENNES  
Dr G. ARCHAMBAULT  
Heures : 9-10 a.m. TEL. EST 3983  
Bureau : 7-9 p.m. 377 rue ST-DENIS

**ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER**  
La rentrée des classes qui devait avoir lieu le 4 septembre est remise à plus tard, à cause des réparations que l'on est à faire à l'école.

**IL CAUSE DES DOMMAGES ASSEZ ELEVES DANS UNE EPICERIE.**  
Samedi matin, à 8 heures, une alarme a appelé les pompiers au No. 1212 rue St-Laurent, où le feu venait d'éclater chez un épicer du nom de Goldstein. Quand les pompiers sont arrivés, les flammes qui avaient fait des progrès ont causé des dommages assez élevés.  
On ignore les causes de l'incendie.

N'allez pas à votre travail à jeun, l'estomac en souffre.  
Prenez un verre d'**EAU RIGA**  
SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA  
215 Notre Dame Est  
Tél. Main 6472. Montréal.